

N° 271

# SÉNAT

SECONDE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1973-1974

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1974.

## RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire  
et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet  
de loi de finances rectificative pour 1974,*

Par M. Yvon COUDÉ DU FORESTO,

Sénateur,

*Rapporteur général.*

---

TOME I

### LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE AU PREMIER SEMESTRE 1974

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Paul Driant, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Robert Lacoste, vice-présidents ; Louis Talamoni, Yves Durand, Jacques Descours Desacres, Joseph Raybaud, secrétaires ; Yvon Coudé du Foresto, rapporteur général ; Auguste Amic, Roland Boscary-Monsservin, Jean-Eric Bousch, Jacques Boyer-Andrivet, Martial Brousse, Pierre Brousse, Antoine Courrière, André Diligent, Marcel Fortier, Roger Gaudon, Henri Henneguelle, Gustave Héon, Michel Kistler, Fernand Lefort, Modeste Legouez, Georges Lombard, Marcel Martin, Josy-Auguste Moinet, René Monory, Mlle Odette Pagani, M. Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Edmond Sauvageot, Robert Schmitt, Henri Tournan.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5<sup>e</sup> législ.) : 1110, 1113 (tomes I et II), 1115, 1116 et in-3° 131.

Sénat : 270 (1973-1974).

---

Lois de finances rectificatives. — Energie - Monnaie - Prix - Emploi.

## SOMMAIRE

---

	Pages.
<b>PREMIERE PARTIE. — Le surenchérissement des matières premières et des produits énergétiques.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. — Les conditions d'une crise.....</b>	<b>7</b>
A. — La fragilité des économies occidentales lancées dans une expansion accélérée.....	7
B. — L'escalade des prix des matières premières.....	11
<b>CHAPITRE II. — La « révolution pétrolière ».....</b>	<b>15</b>
A. — Le pétrole et la demande d'énergie.....	15
B. — Les augmentations de prix et la menace de pénurie.....	19
<b>CHAPITRE III. — De nouvelles données économiques et monétaires.....</b>	<b>24</b>
A. — L'impact économique.....	25
B. — L'impact monétaire.....	29
<b>DEUXIEME PARTIE. — L'économie française et la revalorisation des prix des matières premières et de l'énergie.....</b>	<b>41</b>
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>. — L'action sur les équilibres internes.....</b>	<b>43</b>
A. — De la dépendance accentuée à la libération énergétique....	43
B. — Une évolution de la production relativement satisfaisante..	49
C. — La situation préoccupante du marché de l'emploi.....	57
<b>CHAPITRE II. — L'accélération du rythme de la hausse des prix.....</b>	<b>63</b>
A. — La hausse du coût de la vie dans les pays de l'O. C. D. E. ...	64
B. — Les mouvements de prix en France.....	66
C. — La politique récente de lutte anti-inflationniste en France..	71
D. — S'accommoder de l'inflation ou en venir à bout.....	77
<b>CHAPITRE III. — Les inquiétants déséquilibres externes.....</b>	<b>80</b>
A. — Le flottement du franc.....	81
B. — La situation précaire des échanges extérieurs.....	88
C. — Le lourd déficit des paiements extérieurs.....	99

---

## PREMIERE PARTIE

### **Le surenchérissement des matières premières et des produits énergétiques.**

---

Depuis la discussion devant le Sénat du projet de loi de finances pour 1974, des événements d'une exceptionnelle importance ont modifié les rapports de force économiques et monétaires internationaux, affectant notamment les conditions de l'expansion des nations occidentales : surenchérissement brutal des produits énergétiques et des matières premières, puis fluctuations en baisse de celles-ci, fléchissement sensible des réserves de change des pays industrialisés, recours plus fréquent à des procédures de flottement des monnaies, remise en cause de la solidarité à l'intérieur de la Communauté économique européenne, fluctuation, aussi des cours du dollar et de l'or, nouvelles données, en définitive, dans le jeu économique mondial, autant d'événements significatifs qui ont marqué la conjoncture internationale au cours du semestre écoulé et dont les effets devraient être ressentis au cours des mois à venir.

A la lumière de ces faits, certains commentateurs n'ont pas craint de présenter l'année 1974 comme la première d'une ère nouvelle ; sans aller jusqu'à partager cette opinion qui nous paraît exagérée, il nous faut reconnaître que la recherche d'une croissance toujours poursuivie appelle désormais de sérieux correctifs : force est de considérer qu'une crise très profonde a récemment atteint les économies occidentales et il serait vain de penser que, l'alerte passée, tout recommencera comme auparavant.

Comment un tel phénomène a-t-il pu se produire, quels en sont les rebondissements immédiats ou à terme, quels nouveaux

rapports économiques, monétaires et par suite politiques en résulte-t-il ? Telles sont les principales questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre, en recherchant, dans le même temps, comment ces événements ont affecté l'économie française.

Sans doute, dans le présent rapport, ne sera-t-il possible de procéder ni à de longs développements ni à une étude exhaustive des causes et conséquences de cette crise ; du moins, nous efforçons-nous d'en dégager les lignes de force et les principaux enseignements, afin de permettre à nos collègues de posséder des éléments, certes incomplets, d'un dossier sur des problèmes graves, dont il ne saurait leur échapper qu'ils appellent des solutions susceptibles d'engager, dans le cadre de rapports internationaux profondément renouvelés, l'avenir économique, social et politique de notre pays.

## CHAPITRE PREMIER

### LES CONDITIONS D'UNE CRISE

L'objectif de  
« croissance indéfi-  
nie »...

Depuis des décennies les sociétés modernes se sont efforcées de sacrifier au mythe de la croissance indéfinie, de faire prévaloir une sorte de philosophie du « produire pour produire » : qu'il s'agisse des organisations syndicales, des partis politiques, des cercles de pensée économique, l'antienne n'a cessé d'être reprise, orchestrée par ces puissances de suggestion que sont les « mass media », mais le problème de fond commence à peine à être discuté, comme nous en faisons état dans notre introduction.

Il en est résulté, dans les économies occidentales, un phénomène de surconsommation génératrice d'inflation, l'expansion sauvage conduisant les sociétés industrielles à se nourrir abusivement, non seulement de leurs propres ressources mais encore de celles prélevées dans des pays économiquement moins avancés.

#### A. — La fragilité des économies occidentales lancées dans une expansion accélérée.

##### 1° LE PHÉNOMÈNE DE SURCONSOMMATION

... a conduit à la sur-  
consommation,

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale on constate que les économies des pays industriels sont devenues plus complexes, plus dépendantes, plus fragiles et que la recherche légitime du bien-être a été souvent liée à une destruction croissante de biens et de ressources naturelles, à un point tel que l'avenir de nos sociétés a été présenté comme devant être catastrophique.

facteur de gaspillage, d'atteinte au milieu naturel...

La progression soutenue de la consommation observée dans les pays industriels, qui a pour corollaire une mise au rebut rapide des équipements, doit être alimentée par une production plus intensive qui suscite des déplacements dans les échelles de valeurs, dans les comportements sociaux, voire dans les attitudes professionnelles : comment, par exemple, ne pas lier le phénomène d'exode

rural à l'essor des spéculations végétales qui, compte tenu du développement de la mécanisation en agriculture, conduisent à abandonner de plus en plus l'élevage et la polyculture ?

Sans doute la croissance de 5 % par an dans les pays développés, s'accompagnant d'un rythme accéléré de renouvellement des produits, conduit-elle à de graves perturbations. Déjà, nous sommes à même de mesurer les atteintes de la pollution, d'observer les ravages provoqués par les déséquilibres des facteurs naturels, d'enregistrer la montée des angoisses, les frustrations nées d'une apparente abondance. De J. Kenneth Galbraith à Ivan Illich, de Roger Garaudy à François Perroux, les mêmes préoccupations fondamentales sont exprimées : mises en garde contre le « blocage » qui, selon les uns, nous interdirait, selon d'autres, nous empêcherait déjà de prendre en main notre destinée économique.

... et générateur d'inflation rapide.

Cette surconsommation massive, futile, aliénante qui, au demeurant, s'avère de plus en plus coûteuse, provoque des contraintes nombreuses, au premier rang desquelles pour nous en tenir au plan économique, encore que les prolongements sociaux, culturels et psychologiques évidents eussent été intéressants à décrire, il nous faut noter une inflation rapide et elle-même croissante.

## 2° L'INFLATION DE PÉNURIE

Les divers types d'inflation que les pays industriels ont connus depuis la fin de la Seconde guerre mondiale peuvent être ramenés au nombre de quatre, comme l'a montré avec beaucoup de pertinence M. Giscard d'Estaing dans une récente étude (1) ; ces types sont caractérisés :

- soit par l'excès de la demande de biens ;
- soit par la hausse des coûts des matières premières ;
- soit par la contagion des pays voisins ;
- soit par l'auto-inflation des prix et des salaires.

L'inflation de pénurie joue un rôle prépondérant.

Sans doute, apparaît-il difficile, au regard des taux actuels d'inflation, supérieurs à 10 %, d'imputer un tel phénomène à un seul des types ainsi rappelés : à côté de l'excès de la demande interviennent souvent les autres éléments, et notamment l'accroissement du prix de l'énergie et des matières premières. En fait,

(1) Giscard d'Estaing. Les quatre inflations, in *L'Expansion*, janvier 1974.

c'est l'inflation de pénurie due à la surcroissance qui tend, de plus en plus, à jouer un rôle prépondérant et cette inflation se nourrit elle-même par la création d'un réflexe de précaution multipliant des achats d'intérêt contestable ou susceptibles d'être différés.

a) *La raréfaction progressive des ressources naturelles* a été mise en évidence dans le rapport du Club de Rome ; nous ne reviendrons pas sur la thèse ainsi développée, que nous avons eu l'occasion de discuter dans un de nos précédents rapports.

Au rythme de croissance enregistré dans les pays riches depuis plus de vingt ans, le problème de l'économie des réserves naturelles est désormais posé. Cependant, les griefs que suscite, sur ce point, la croissance, essentiellement accusée de sacrifier la subsistance même de l'humanité future, nous semblent devoir être écartée ; on est, en effet, en droit de ne pas admettre que l'homme finirait par être à court d'invention et serait incapable de découvrir de nouvelles ressources substituables à celles qui sont consommées, étant observé que le développement continu de la recherche rend cette hypothèse de plus en plus douteuse.

Il faut, en revanche, reconnaître que les disparités dans l'évolution relative des revenus sur le plan international tendent à creuser l'écart entre pays riches et pays pauvres. Comment expliquer une telle distorsion, sinon essentiellement par les excès de liquidités qui ont désorganisé l'économie mondiale ?

b) *L'abondance des liquidités disponibles* permet de comprendre l'ampleur, la généralité et la durée de la crise économique actuelle. Pour financer l'expansion, les pays occidentaux ont, depuis des années, tiré sur l'avenir des traites sans provision dont le montant excédait la valeur des marchandises qu'ils pouvaient produire : d'où une hausse des prix d'autant plus forte que la demande était plus importante que l'offre.

Ainsi les banques centrales européennes ont, en vertu du Gold Exchange Standard, conservé par devers elles, comme de l'or, les dollars fabriqués par les Américains dans le souci de réduire le déficit croissant de leur balance des paiements : elles ont émis, à leur tour, des monnaies sans contrepartie de marchandises, multipliant de la sorte les moyens de paiement leur permettant d'acquérir, généralement à prix réduit, les matières premières importées de pays pauvres.

Les disparités  
entre pays riches et  
pays pauvres...

...s'expliquent essen-  
tiellement par les  
excès de liquidités  
créés par les Occi-  
dentaux.

c) *Les pays du Tiers-Monde, producteurs de matières premières*, soucieux de leur propre développement avaient dû jusqu'ici participer au système de production des sociétés industrielles basé sur l'achat de matières premières et d'énergie à bon marché. Or, nous savons que, de manière générale, la croissance conduit à un renforcement des inégalités de revenus, et, sur le plan international, à l'aggravation de l'écart entre pays riches et pays pauvres. Constatation cruelle, que M. Robert McNamara soulignait en ces termes : « Il serait certes réconfortant de continuer à croire qu'une croissance globale rapide est compatible avec un accroissement proportionnel des revenus des pauvres. Cependant, la réalité nous prouve qu'il n'en est rien ».

Ainsi, l'économie occidentale s'est-elle souvent enrichie aux dépens de nations pauvres ; dans la poursuite d'une croissance indéfinie, elle n'a pas voulu considérer qu'un choix devait être fait entre :

— d'une part, un changement planifié, tendant notamment à la modération de la consommation des pays riches et à la création d'un fonds de solidarité planétaire permettant aux pays pauvres de participer aux fruits de l'expansion mondiale ;

— et, d'autre part, une réaction désespérée de ceux-ci à des pressions trop fortes.

Nous ne reviendrons pas sur l'impression pénible d'égoïsme absurde laissée par l'attitude des nations développées qui, lors de la réunion de la C. N. U. C. E. D. à Santiago du Chili, ont refusé d'entendre la voix de la sagesse et n'ont pas cru alors devoir :

— mettre en œuvre une politique réaliste de concours financiers au Tiers Monde, rendue alors d'autant plus nécessaire que la détérioration des termes de l'échange avait, à elle seule, annulé plus du tiers de l'aide versée aux pays en voie de développement ;

— valoriser les ressources d'exportation des pays considérés, tant par la voie de préférences généralisées accordées aux produits manufacturés locaux que par la régulation des cours pour les produits primaires.

Une crise couvait ; elle éclaterait quand les pays producteurs de matières premières auraient pris conscience que l'économie occidentale, bâtie essentiellement sur des approvisionnements à bon marché, était vulnérable et que le moment serait jugé le plus opportun de mettre fin à de scandaleuses inégalités.

## B. — L'escalade des prix des matières premières.

L'expansion continue recherchée par la plupart des pays industriels dépend de ressources naturelles essentielles, qu'il s'agisse d'aliments, de protéines marines, de produits forestiers ou de matières premières minérales et de combustibles énergétiques. Or, compte tenu de l'ancienneté de l'industrialisation, on observe, dans certains cas, une disparition quasi complète des ressources propres ou, pour des raisons tenant à la sécurité, une mise en sommeil ou un ralentissement de l'exploitation de celles-ci ; d'où un intérêt porté aux gisements situés à l'étranger d'autant plus grand que le prix relativement faible des matières premières d'importation constitue un élément intéressant de coût.

### 1° LA RECHERCHE DE CONDITIONS PLUS RÉMUNÉRATRICES

Les pays producteurs tendent à s'organiser...

Dans un monde où l'on prend de plus en plus conscience que les réserves de matières premières ne sont pas inépuisables, les pays producteurs de celles-ci ont cherché à s'organiser, afin d'obtenir des conditions plus rémunératrices : à cet égard, les succès remportés par les onze membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O. P. E. P.) étaient susceptibles de fournir un modèle aux autres nations productrices de matières premières.

... pour obtenir des conditions plus rémunératrices.

Sans doute convenait-il de tenir compte de la corrélation entre les taux de croissance des pays non industrialisés et ceux des pays industriels ; on ne pouvait toutefois manquer de constater que le contrôle par les pays non industrialisés de la majeure partie des disponibilités exportables de nombreuses matières premières importantes leur conférait une influence incontestable, et d'autant plus sensible qu'ils multipliaient les efforts pour traiter eux-mêmes une plus grande part de leur production.

Cependant, dans le même temps où la dépendance des pays riches dans le domaine des approvisionnements apparaissait de manière nette, les pays pauvres, fournisseurs de matières premières, continuaient à supporter le poids d'une sorte d'impérialisme économique des Etats industrialisés : alors que d'importants abaissements de droits de douane étaient intervenus sur les produits industriels, la libération avait été faible sur les pro-

duits agricoles exportés par les pays pauvres, de sorte que les droits dont les pays riches frappaient leurs importations en provenance des pays pauvres représentaient globalement le double de ceux qu'ils appliquaient sur leurs achats en provenance d'autres pays riches. Au surplus, dans l'attribution de nouveaux Droits de tirages spéciaux aux membres du Fonds monétaire international, la part de loin la plus importante avait été réservée aux pays riches, ce qui n'avait pas manqué de contribuer à l'aggravation de la mauvaise distribution mondiale de la richesse.

Dès lors, compte tenu de la raréfaction ou de l'épuisement relatif des gisements des pays riches, les rapports entre ceux-ci et les pays pauvres devaient être modifiés : les conditions auxquelles ces derniers seront désormais disposés à vendre les matières premières qu'ils contrôlent traduiront leur désir d'obtenir une part plus équitable dans l'économie mondiale, de voir mettre un terme à des situations privilégiées, comme celle des Américains qui, représentant seulement 6 % de la population mondiale, s'arrogent le droit de consommer un tiers des ressources terrestres.

## 2" LES TENSIONS SUR LES MARCHÉS

Comme lors des événements de Corée (1950-1951), l'ampleur de la hausse des prix observée il y a quelques mois sur les marchés commerciaux de matières premières a dépassé, de loin, les prévisions les plus hardies. Ainsi, selon une étude récente de la Kredietbank, l'indice général des prix des matières premières aurait progressé de 186 % environ de la fin de 1971 à la fin de 1973 et de 196 % pour la seule année 1973. Ce « boom » des prix a été plus prononcé sur certains produits : par exemple, les indices partiels des prix des produits minéraux et agricoles traduisent une augmentation respective de 335 % et de 64 % environ.

Des facteurs  
conjoncturels et  
structurels ont  
concouru à la hausse  
considérable des  
prix...

Il y a lieu de noter que la demande en 1973 a été stimulée par la coïncidence d'une conjoncture économique favorable à la fois aux Etats-Unis, au Japon et à l'Europe occidentale ; parmi les autres facteurs ayant joué un rôle non négligeable dans la croissance du commerce mondial, il faut citer notamment :

— les achats importants, surtout de produits agricoles, par l'U. R. S. S. et la Chine ;

— l'accroissement des stocks dans les industries manufacturières et chez les consommateurs pour tenter de se prémunir contre la hausse des prix ;

— les nombreuses opérations spéculatives des investisseurs industriels ou privés.

Face à cette forte demande, l'offre, soit s'est accrue mais pas toujours de manière aussi abondante, soit a été réduite, en raison notamment des difficultés de production ou du malaise politique et social chez certains pays producteurs (par exemple au Chili), de récoltes défavorables, ou de limitations de la production et des exportations et surtout de la guerre du Proche-Orient et de la crise du pétrole.

Il apparaît également important de noter l'incidence des perturbations monétaires sur les divers marchés des matières premières : ainsi, en 1973, chaque recul de la devise américaine s'est accompagné d'une forte poussée des cours exprimés non seulement en dollars et en livres mais encore en francs et en marks, alors que pour ces dernières monnaies, les cours auraient dû ou se maintenir ou diminuer.

Quoi qu'il en soit, les marchés de matières premières attirent traditionnellement en période d'inflation les spéculateurs ; aussi ceux-ci ont-ils été nombreux à prendre position à terme, sans tenir compte suffisamment du fléchissement des cours qui pourrait se produire en raison de l'augmentation attendue de la production des matières premières, de la réduction de la demande et de l'atténuation des tensions internationales. Déjà, en ce qui concerne certains métaux, le déblocage des prix américains décidé le 6 décembre 1973 par le Président Nixon a constitué un facteur de détente important.

Ainsi, à court terme, la situation demeure-t-elle incertaine et confuse ; cependant, à moyen et long terme, un retour aux niveaux de prix bas qui ont caractérisé d'autres périodes de récession paraît peu probable : en effet, un élément nouveau dans la formation des prix des matières premières — et dont l'importance ne peut encore être évaluée à l'heure actuelle — est le rôle que les pays producteurs seraient susceptibles de jouer dans ce sens en diminuant leur production ou en la stockant.

Au demeurant, le relèvement des prix du pétrole aura eu notamment pour conséquence de renforcer les pays en voie de

... et la politique menée par les pays producteurs rend peu probable le retour à des niveaux de prix plus bas que ceux généralement observés à l'heure actuelle.

développement dans leur détermination de tirer le meilleur parti possible de leurs matières premières : on doit souligner, à cet égard, que les pays « non alignés », à l'occasion de la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies sur les matières premières, ont décidé de suivre l'évolution des échanges internationaux des produits de base et de prendre les mesures nécessaires à la restructuration du commerce mondial et à l'amélioration du pouvoir de négociation des pays en voie de développement.

Si toutefois il n'est guère possible, dans la situation actuelle, d'utiliser les matières premières comme une arme politique ou économique, force est d'admettre que l'époque est désormais révolue où celles-ci importées à bon marché constituaient une prime pour les nations riches.

Dans ces conditions, les pays industriels payant plus cher les matières premières qu'ils utilisent, devraient réaliser des économies de consommation, pratiquer plus que par le passé la récupération des déchets, notamment de vieux métaux, réduire leur train de vie, établir enfin un autre projet de société. La recherche d'un nouveau style de vie, telle pourrait être en définitive la conséquence majeure de la montée des prix des matières premières qui, avant d'être relancée à son tour par la contagion des prix élevés des produits énergétiques, a constitué un des facteurs déterminants de la « révolution pétrolière » déclenchée au mois d'octobre dernier.

**Faut-il établir un autre projet de société ?**

## CHAPITRE II

### LA « REVOLUTION PETROLIERE »

Dans le cadre d'une politique de revalorisation des matières premières dans le monde, la question des prix du pétrole devait être posée ; ce produit joue, en effet, un rôle primordial dans les transports (automobiles, aviation...) et dans la production industrielle (électricité, ciment, composés chimiques, aliments...). Au surplus, ce problème est d'une grande acuité compte tenu du rythme de progression de la consommation du pétrole au regard des réserves connues.

#### A. — Le pétrole et la demande d'énergie.

A l'occasion d'un colloque sur l'énergie qui s'est tenu à Paris du 5 au 7 décembre 1973, M. Deny, responsable des activités de distribution en France du groupe Total, notait que : « pour le présent, si l'Amérique est relativement bien équilibrée entre sa production (34 % du contexte mondial) et sa consommation (40 %), cet équilibre est beaucoup moins évident à long terme puisque, dans les réserves, on ne trouve plus que 12 %. Si l'équilibrage du bloc soviétique est assez remarquable quant au présent de la consommation et au présent de la production, ou au futur de la production lié aux réserves, il n'en va plus du tout de même pour les pays d'Europe-Japon d'un côté, 36 % de la consommation actuelle et pratiquement zéro de la production et des réserves, et les pays du Moyen-Orient et de la Méditerranée, de l'autre, qui représentent au contraire très peu de chose de la consommation actuelle, mais 41 % de la production et 63 % des réserves ».

## 1° L'ASCENSION RAPIDE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

La part essentielle de l'énergie consommée sera fournie longtemps encore par le pétrole.

Selon des estimations présentées au Congrès de l'Association française des techniciens du pétrole réuni à Biarritz en mai 1973, la quantité globale d'énergie requise par le monde, au cours des trente années séparant 1970 de la fin du siècle passerait :

- de 5 milliards de t. e. p. (1) en 1970 ;
- à 10 milliards de t. e. p. en 1985,
- et 20 milliards de t. e. p. en 2000.

Cette progression, d'apparence vertigineuse, correspondrait à des rythmes d'accroissement annuel relativement modérés :

- 5 % pour la période 1970/1985 ;
- 4,3 % pour la période 1985/2000,

alors que, sauf cataclysme, l'augmentation annuelle de la population du globe, sur toute cette fin de siècle, doit se maintenir à sensiblement 2 %.

S'interrogeant sur les moyens de faire face à cette ascension rapide de la demande, M. Deny, dans le colloque sur l'énergie, soulignait qu'il y avait lieu de tenir compte notamment :

« De la part qui pourrait raisonnablement être assurée par les sources nouvelles et de celle qui devait continuer de revenir aux sources traditionnelles.

« Dans cette optique, jusqu'en 1985, l'aléa apparaissait mince, étant donné la lenteur avec laquelle les industries productrices d'énergie, industries lourdes par excellence, peuvent se substituer les unes aux autres.

« De ce fait, à part l'intervention du nucléaire, acquérant en ces quinze ans une place approchant 10 % de la fourniture globale, le reste subissait une quasi-homothétie, marquée, toutefois, par un léger accroissement de la part du pétrole brut qui, passant de 2,3 à 5,3 milliards de tonnes par an, voyait son taux d'intervention croître légèrement, passant de 46 à 50 %.

« Ceci n'en représentait pas moins une production cumulée sur ces quinze ans de 55 milliards de tonnes, soit sensiblement plus que tout ce que le monde a produit et consommé de pétrole depuis son origine (150 %).

---

(1) T. e. p.: tonne équivalent pétrole, soit la quantité d'énergie égale à celle contenue dans une tonne de pétrole.

« Sur 1985-2000, la prévision devient plus ouverte à des changements de portages plus importants entre les différentes formes d'énergie actuelles et nouvelles. Le délai plus long autorise plus facilement les investissements nécessaires.

« Deux hypothèses avaient été envisagées, qui différaient essentiellement par le rôle qu'elles assignaient au nucléaire et à certaines énergies nouvelles : schistes, sables et charbons non traditionnels (et à plus long terme, énergie solaire et géothermie).

« L'hypothèse dite du « nucléaire faible » impliquait une production de pétrole de l'ordre de 10 milliards de tonnes par an en l'an 2000. Elle a paru, d'emblée, beaucoup trop ambitieuse pour avoir aucune chance de se réaliser. On lui a préféré l'hypothèse dite du « nucléaire fort », qui retenait, pour la production électrique d'origine nucléaire, un rythme de développement de l'ordre du doublement tous les six ans, qui paraissait ambitieux, mais réalisable. Dans ce cadre, la production pétrolière devrait atteindre 7,5 milliards de tonnes en l'an 2000, soit une production globale, sur la période de quinze ans considérée, de l'ordre de 90 milliards de tonnes, qui paraît déjà très considérable. »

## 2° LES DISPONIBILITÉS EN PÉTROLE

Dans le rapport précité, M. Deny, après avoir indiqué que : « dans la période de relative abondance que nous venons de traverser, il était de bon ton de tabler sur des disponibilités qui, exprimées en années de consommation, conduisaient à un ratio constant sinon croissant », observait que ce ratio depuis le développement du Moyen-Orient s'est toujours maintenu, en dépit des courbes croissantes de consommation annuelles, à une valeur de l'ordre de 35 à 40.

« A l'horizon 1985, la couverture de la demande de 5,3 milliards de tonnes devrait être assurée à raison de 3,8 milliards de tonnes par les réserves actuelles et de 1,5 milliard de tonnes à partir de réserves nouvelles de l'ordre de 30 milliards de tonnes à découvrir dans les douze ans qui viennent, ce qui ne paraissait pas incompatible avec le rythme moyen annuel actuel de découvertes nouvelles, de 2,5 milliards de tonnes par an, et qui permettait d'espérer une production d'un milliard et demi de tonnes, selon un rythme de déplétion sur vingt ans correspondant à l'optimum économique ».

Certes, il faudrait puiser dans les réserves actuelles et singulièrement dans celles des pays du Moyen-Orient auxquels un effort de 2 milliards de tonnes nouvelles serait demandé, la moitié étant fournie pour la seule Arabie Saoudite. Ce rythme correspondrait, pour les réserves du Moyen-Orient, à une déplétion sur vingt à trente ans jugée possible, compte tenu essentiellement de la politique économique de l'Iran, pays fortement peuplé, entré dans l'ère du développement industriel actif, et soucieux de mobiliser au plus vite les ressources à tirer de ses réserves de pétrole pour les transformer en équipements et industries et même en énergie nucléaire de complément, afin de décoller du sous-développement et de s'affranchir d'une espèce de dépendance pétrolière « à rebours », car la « dépendance pétrolière » joue dans les deux sens.

Cependant, on s'était rendu compte, dès avant les événements d'octobre 1973, que certains pays du Moyen-Orient ne partageaient pas et n'avaient pas de raison de partager cette espèce de hâte de l'Iran ; pour des motifs économiques inverses (rentabilité plus forte de la thésaurisation que de la mobilisation en devises fongibles, souci d'étaler les ressources sur une plus longue durée...), des États producteurs supportaient difficilement de voir leurs réserves soutirées à un rythme aussi rapide.

En tout état de cause, le problème du prix auquel il faudrait payer le pétrole se trouvait posé : que ce prix dût être assez nettement majoré, personne n'en disconvenait depuis plusieurs années et surtout depuis la XXI<sup>e</sup> Conférence de l'O. P. E. P. réunie à Caracas en décembre 1970 qui fixa notamment comme objectif la recherche d'une augmentation générale des prix affichés (1). Encore, là, convenait-il d'envisager le rythme selon lequel les hausses de prix se produiraient.

**Souhaité par les membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole...**

La plupart des experts, tout en considérant que l'Arabie Saoudite, seul territoire à disposer d'énormes réserves recensées, avait un rôle très important à jouer en ce qui concerne les prix du pétrole, admettaient qu'il y avait lieu de tenir compte également des pressions susceptibles d'être exercées sur ce pays non seulement par les États arabes les plus radicaux, tels l'Irak et la Libye, mais encore par les autres nations, membres de l'O. P. E. P., dont l'Iran, qui tenaient à accroître le plus possible leurs recettes.

---

(1) Le prix affiché est un prix fictif qui sert à calculer impôts et redevances : à Koweït, le 16 octobre 1973, on avait admis plus ou moins explicitement que le prix affiché pouvait être égal à 1,4 fois le prix du marché.

... le relèvement des prix du pétrole devrait hâter le développement de sources d'énergie de remplacement.

Au demeurant, certains experts américains étaient assez favorables à un relèvement des prix du pétrole : ils soutenaient que des augmentations substantielles de ceux-ci étaient de nature à inciter les Etats-Unis et les autres pays industrialisés à mettre en place un programme pour développer de toute urgence des sources d'énergie de remplacement afin d'éviter une crise des approvisionnements en pétrole dans les années 1980 à 1990. Ces experts soulignaient également que la majeure partie des ressources en devises supplémentaires résultant du relèvement du prix du pétrole serait versée à l'Arabie Saoudite ; compte tenu des liens traditionnellement entretenus par ce pays avec le système bancaire d'Outre-Atlantique, ces devises pourraient être acheminées vers les Etats-Unis : ainsi, envisageait-on de financer de nombreux investissements américains à partir de capitaux provenant d'Europe et du Japon, via l'Arabie Saoudite.

Au surplus, l'arrivée aux Etats-Unis de ces « pétro-dollars » libérerait des fonds qui pourraient, eux, quitter ce pays pour se diriger vers l'Europe occidentale et le Japon en quête de capitaux leur permettant d'acquitter leurs factures pétrolières. Or, l'apparition des pétro-dollars sur le marché américain est restée jusqu'ici timide (environ quelques centaines de millions de dollars), alors que les Européens et les Japonais ont fait appel aux capitaux américains dans des proportions plus fortes que prévu : depuis la levée des contrôles sur les mouvements de capitaux décidée par Washington en janvier dernier, on estime que les sorties nettes de capitaux privés auraient été de l'ordre de 5 à 5,5 milliards de dollars : une telle abondance de dollars sur les places étrangères a pesé nécessairement sur le comportement de la devise américaine.

#### B. — Les augmentations de prix et la menace de pénurie.

Sans doute le processus de relèvement du prix du pétrole était-il inscrit dans la logique de l'économie pétrolière ; il s'est produit à l'occasion du conflit du Proche-Orient qui n'a servi que de détonateur, mais force est de souligner qu'il a paru beaucoup plus ample que prévu : le mouvement s'est accompagné de mesures de nationalisation des avoirs pétroliers étrangers dans les pays arabes et d'une prise de contrôle par ceux-ci de la production de brut sur leur territoire. Dès lors, le partage de la « rente » pétrolière qui était

en 1948 de 18 % pour les Etats et de 82 % pour les compagnies et qui progressivement était passé en 1970 à 70 et 30 ne devrait pas être loin de 95 et 5. Le pétrole est ainsi devenu une arme politique et économique considérable.

## 1° LES STRATÉGIES DE LA GUERRE DU PÉTROLE

**Le pétrole est devenu une arme politique et économique ...**

Dans les semaines qui suivirent le déclenchement du conflit israëlo-arabe d'octobre 1973, un nouveau système de prix fut d'abord instauré : à la suite de la Conférence du Koweït du 16 octobre 1973, les prix affichés servant de base au calcul des redevances et des impôts ont été désormais fixés unilatéralement par les Etats producteurs, en fonction du prix du marché : celui-ci étant établi à 3,65 dollars le baril, soit en augmentation de 17 % par rapport aux derniers prix pratiqués, le prix affiché est passé de 3 à 5 dollars le baril environ, soit une majoration de 70 %. Dans le même temps, les pays arabes, à l'exception de l'Irak, adoptèrent un programme de rétention pétrolière croissante (au moins de 5 % par mois) « jusqu'à la libération des territoires occupés par Israël et la restauration des droits légaux des Palestiniens », tandis que l'embargo était mis sur les exportations à destination des Etats-Unis et des Pays-Bas. Enfin la réduction de la production pétrolière des pays arabes fut fixée, le 2 novembre 1973, à 25 % pour le mois de novembre par rapport à la production du mois de septembre précédent, les pays « amis » recevant les mêmes quantités qu'au cours de ce dernier mois, les pays « ennemis » étant, quant à eux, frappés d'un embargo total plus théorique que réalisable pratiquement : d'où un nouveau renchérissement des prix. Du brut tunisien fut vendu alors à 12 dollars le baril et, face à cette escalade, la question se posait de savoir à partir de quel prix les pays consommateurs refuseraient d'acheter du brut.

**... mise en œuvre en ayant recours à la maîtrise des quantités produites et au renchérissement des prix.**

Certes, une montée vertigineuse des prix du pétrole était de nature à accélérer la recherche d'énergie concurrente et à hâter la fin du règne du pétrole. Bien évidemment, quel que soit le développement de la technologie, une telle substitution dans les approvisionnements en énergie ne pouvait être immédiate.

Au surplus, les intérêts des pays producteurs désireux d'amasser des revenus de plus en plus substantiels se conju-

guaient avec ceux des compagnies pétrolières américaines qui, comme l'a montré de manière remarquable, M. Jean-Marie Chevalier, dans *le Nouvel Enjeu pétrolier*, entendaient tirer le maximum d'argent de l'industrie pétrolière afin de s'octroyer le monopole des formes d'énergie qui assureraient le relais du pétrole. Stratégie d'autant plus efficace et traduite dans les résultats financiers que les nations européennes se laissant prendre au piège des rabais, accrurent leur consommation de pétrole et dans le même temps accélérèrent la fermeture des houillères et retardèrent le développement de l'énergie nucléaire ; certains pays crurent même faire de la sorte de bonnes affaires : l'Etat français ne se procurait-il pas, à bon compte, sous forme d'impôts, des ressources supplémentaires, sans chercher à échapper à l'irrationalité énergétique dans laquelle les grandes compagnies pétrolières américaines l'avaient enfermé ? Que cherchaient-elles après tout ? A « faire monter vertigineusement le prix du brut du Golfe ; à rendre ce brut si cher que l'exploitation de l'Alaska, celle du fond des océans, celle des schistes bitumineux du Colorado et des sables d'Athabaska deviennent rentables. A rendre ainsi aux Etats-Unis leur indépendance énergétique et, avec les bénéfiques gigantesques tirés du peu de pétrole qui reste, préparer le nouveau règne du charbon, d'un charbon devenu moins cher que le pétrole et qui rendra leur suprématie aux Etats-Unis... L'Amérique aura alors recouvré son autarcie énergétique, cependant que l'Europe et le Japon resteront tributaires du pétrole du Golfe, d'un pétrole qui (les Etats-Unis y veilleront) leur coûtera plus cher que le charbon distillé américain » (1).

Dès lors, à travers cette stratégie à long terme des grandes compagnies américaines qui consiste à « organiser la fin du pétrole », la double maîtrise des prix et des quantités par les Etats arabes, à la suite du conflit du Proche-Orient, prenait l'allure d'une véritable « révolution » pétrolière. Celle-ci s'inspire de la logique économique du système capitaliste : en effet, compte tenu de l'épuisement, dans l'espace d'une génération, des ressources d'hydrocarbures, on cherche à en élever le prix jusqu'à celui des ressources de remplacement (combustibles extraits de schistes bitumineux ou de la liquéfaction du char-

---

(1) Michel Bosquet. La peur du rationnement, in *Le Nouvel Observateur* (5 novembre 1973).

bon). Le prix de vente d'une marchandise quelconque, le blé par exemple, n'est-il pas aligné sur celui du producteur « marginal » ?

Au demeurant, les pays arabes cherchaient une parade au renchérissement des produits manufacturés qu'ils doivent importer et n'ont pas hésité à aller jusqu'au défit en décidant, le 23 décembre 1973, un doublement des prix affichés du pétrole brut.

## 2° UN DÉFI : LE DOUBLEMENT DU PRIX DU PÉTROLE

L'examen des conditions du marché du pétrole, à la fin de l'année 1973, permet de comprendre comment, brutalement, le doublement du prix du pétrole a pu être acquis : face à des vendeurs qui, loin d'être en concurrence entre eux, constituaient un oligopole dans une situation générale où l'offre à terme était globalement inférieure à la demande, on observait une concurrence parfaite d'acheteurs (compagnies qui transportent, transforment et distribuent le produit, et consommateurs). Dès lors, l'oligopole de vendeurs a pu augmenter à son gré les prix, et les acheteurs, pour s'assurer du produit qui, par suite de la rétention, devenait rare, ont fait de la surenchère sur les prix d'achat. Pour arrêter le mécanisme de hausse, il aurait fallu une entente entre les acheteurs acceptant de restreindre leur consommation, mais alors le seuil d'inacceptabilité du prix risquait d'être différent selon les acheteurs, en fonction notamment :

- de la part du brut importé dans les ressources totales ;
- du coût et de la disponibilité d'autres sources d'énergie ;
- du niveau de développement économique.

Quoi qu'il en soit, réunis le 23 décembre 1973 à Téhéran, les représentants des six pays du golfe Persique ont convenu que le prix du baril de pétrole serait porté, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1974, de 5,031 à 11,651 dollars. Encore, ces prix n'étaient-ils établis que provisoirement : cette augmentation considérable intervenait après celle du 16 octobre 1973, adoptée à la Conférence du Koweït, qui avait déjà marqué une accélération importante (+ 70 %).

Ainsi, de janvier 1970, date à laquelle le prix affiché du baril était de 1,80 dollar, à la fin du mois de décembre 1973, l'ascension des prix a-t-elle été vertigineuse, soit de plus de 547 % en quatre ans. Dans le même temps, les recettes fiscales des producteurs sont passées d'environ 0,9 dollar le baril à 7 dollars. De plus, à Téhéran, il a été décidé que le brut de participation appartenant aux pays producteurs serait effectivement payé à 93 % du prix affiché, c'est-à-dire autour de 10 dollars le baril.

Dans ces conditions, si l'on tient compte de l'approvisionnement en brut de participation, le prix du pétrole importé en Europe se situerait, rendu ports européens, à environ 360 F la tonne contre 120 F pendant les dix premiers mois de 1973. C'est dire que pour les Etats importateurs, la charge supplémentaire en résultant était très lourde et que le doublement du prix du pétrole brut du Golfe Persique devait avoir d'énormes conséquences économiques et financières dans le monde. C'est la croissance économique d'abord des pays industrialisés et, partant, celle des pays en voie de développement qui était ainsi remise en cause ; mais les échanges commerciaux et les balances des paiements risquaient d'être à ce point bouleversés que le système monétaire international, déjà fortement atteint par l'inflation, pouvait courir les plus graves dangers.

### CHAPITRE III

## DE NOUVELLES DONNES ECONOMIQUES ET MONETAIRES

La crise du pétrole était prévisible, nous l'avons déjà souligné ; pour la prévenir, il eût fallu procéder à une reconversion de l'appareil industriel. Or, les gouvernements préférèrent jouer la carte du pétrole, énergie bon marché et, sourds aux avertissements, dont certains très anciens comme ceux contenus dans le rapport Armand sur l'Euratom, ne cherchèrent pas à assurer la diversification de leur approvisionnement en énergie, notamment par un recours plus important à l'énergie nucléaire.

En la matière, il est vrai : « la rationalité occidentale supposait l'irrationalité arabe : c'est dire qu'elle était fort peu rationnelle : elle ne prévoyait pas que le savoir économique pouvait s'exporter » (1) ; or, les dirigeants actuels des pays arabes sont au fait des problèmes de gestion des stocks et s'ils pratiquent la « politique du bord du gouffre » par le moyen de la rétention, ils ont conscience qu'il existe un seuil à ne pas dépasser. Sans vouloir compromettre leur propre avenir, ils ont été ainsi à même d'adopter des décisions d'une évidente efficacité, parvenant à faire plier le genou au Japon, troisième nation économique mondiale, et à amener la première puissance commerciale du monde, la Communauté économique européenne, à reviser sa politique extérieure.

Compte tenu de l'augmentation continue des besoins et de la réduction progressive de 5 % par mois des approvisionnements initialement arrêtée, les pays arabes producteurs de pétrole n'ignoraient pas non plus que de graves problèmes économiques ne manqueraient pas d'être posés à brève échéance. C'est ainsi

---

(1) Philippe Simmonot. La politique du bord du gouffre, in *Le Monde* (1<sup>er</sup> décembre 1973).

que : « toutes les industries qui dépendent directement du pétrole : l'automobile, ses fournisseurs, ses clients, la pétrochimie, l'industrie des plastiques, les fibres synthétiques allaient être gravement touchées, soit par manque de matières premières, soit aussi par défaut de la demande : par exemple, on hésite à acheter une nouvelle voiture quand on ne peut pas s'en servir le dimanche ou quand l'essence est rationnée ». Dès lors, la question était posée de savoir, ainsi que le notait M. Simmonot : « comment un système déjà miné par l'inflation et rendu plus rigide par les inerties qui bloquent les marchés du travail et du capital, aurait assez de ressort pour supporter une telle épreuve ».

### A. — L'impact économique.

Le crise pétrolière est inégalement ressentie, selon les pays ;...

Compte tenu du rôle primordial joué par le pétrole dans la croissance économique, c'est l'expansion globale en volume pour 1974 qui allait être remise en cause.

Certes, les contrecoups de la crise ne devaient pas être ressentis de manière égale aux Etats-Unis et en Europe puisque 22 % des importations pétrolières servent à l'industrie américaine contre 44 % à l'industrie européenne : néanmoins les analystes les plus optimistes envisageaient que dans tous les grands secteurs industriels, l'expansion serait légèrement inférieure à ce que l'on attendait avant la crise pétrolière mais pas fortement, tandis que les pessimistes annonçaient une baisse substantielle.

#### 1° LA CONTRACTION DU NIVEAU GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

... elle se répercute sur l'activité économique...

Le risque d'une contraction du niveau général de l'activité économique et de l'emploi ne saurait être écarté : en effet, les transferts aux pays producteurs de pétrole des revenus qui auraient été dépensés par les résidents des pays importateurs n'alimenteront pas à due concurrence, des achats de biens et de services supplémentaires de la part des Etats bénéficiaires.

Dans ces conditions, la croissance du produit national brut des différents pays de l'O. C. D. E. pourrait être sérieusement affectée, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après.

**Croissance du produit national brut.**  
(Valeur absolue en pourcentage.)

	TOTAL ANNUEL Prévisions avant décembre (1).	TOTAL ANNUEL Dernières prévisions (2).
Etats-Unis .....	2 1/4	2
Canada .....	5 1/2	4 1/4
Japon .....	7 1/2	1 3/4
France .....	5 1/2	4 1/4
Allemagne .....	3 1/4	3/4
Italie .....	7 1/4	5
Grande-Bretagne .....	3 1/2	0

(1) Y compris les augmentations de prix avant décembre.

(2) Prix fixés en décembre, supposés constants pour toute l'année.

Source : O. C. D. E.

**2° LE RALENTISSEMENT DE L'EMPLOI**

... sur le niveau de  
l'emploi...

Dans le climat général d'incertitude que créait dans les milieux d'affaires l'augmentation rapide des prix du pétrole, une progression du chômage pouvait être à redouter : pour les pays de l'O. C. D. E., elle s'établirait ainsi qu'il suit :

**Chômage dans les principaux pays industriels.**  
(En pourcentage de la population active.)

	1973	PREVISIONS pour 1974.	AUGMENTATION
Etats-Unis .....	4,8	5,5	+ 0,7
Canada .....	5,6	6,2	+ 0,6
Japon .....	1	2	+ 1
France .....	1,9	2,6	+ 0,7
Allemagne fédérale.....	1,3	2,2	+ 0,9
Italie .....	3,6	4	+ 0,4
Grande-Bretagne .....	2,8	3,9	+ 1,1

Source : O. C. D. E.

### 3° UNE NOUVELLE IMPULSION INFLATIONNISTE

... sur le rythme de l'inflation, ...

La très forte revalorisation du pétrole donnerait une nouvelle impulsion à la course des prix et des salaires ; plus la hausse en résultant, qui devrait dépasser largement les 10 % enregistrés en 1973, durera et plus il faudra craindre que les anticipations inflationnistes s'enracinent dans la psychologie et le comportement économiques.

Ainsi, pour la première moitié de l'année 1974, on s'attend à ce que l'Allemagne réalise la meilleure performance et le Japon la plus mauvaise ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

**Inflation.**  
(Prévisions pour 1974.)

	TOTAL annuel.	PREMIER semestre.	PREMIER semestre.
	(Avant augmentation des prix du pétrole de décembre 1973.)		(Après hausses du prix du pétrole et par rapport au dernier semestre de 1973.)
Etats-Unis .....	6 3/4	7	8 1/4
Canada .....	6 3/4	6 1/2	8 1/4
Japon .....	9 1/4	7 3/4	17
France .....	7 3/4	7 1/2	10 1/4
Allemagne fédérale.....	7	7	8
Italie .....	10	10 1/2	12 1/2
Grande-Bretagne .....	6 1/4	7	9

Source : O. C. D. E.

Il est cependant possible qu'au cours du second semestre de 1974, la progression des prix soit freinée assez sérieusement si les demandes de hausse de salaires et d'autres facteurs secondaires d'augmentation sont contenus et si une politique de resserrement monétaire est pratiquée, ce qui est loin d'être le cas, à la parution de ce rapport.

4° LES AMPLES MODIFICATIONS  
AFFECTANT LES BALANCES DES PAIEMENTS

... et sur l'équilibre  
des balances des  
paiements.

Lors de la réunion de Téhéran du 23 décembre 1973 qui scella l'accord de l'O. P. E. P. sur le doublement du prix du pétrole brut du Golfe Persique, le Shah d'Iran déclara qu'il fallait désormais « considérer le pétrole comme un produit de luxe ».

Peut-être s'étonnera-t-on d'une telle remarque, s'agissant d'un produit de grande consommation et sera-t-on tenté de penser que la décision de Téhéran du 23 décembre 1973 majorant le prix « affiché » du pétrole brut de 134 % dépassait la mesure. En fait, si nous voulons bien considérer la situation économique française, nous aurons une idée plus exacte des choses : compte tenu de la dernière hausse intervenue, en douze ans, la tonne de fuel achetée par l'industriel qui aura un peu plus que doublé, aura suivi la hausse générale des prix dans le même temps. Il est vrai que jusqu'à la crise pétrolière, la politique française en la matière consistait à faire subventionner l'usager industriel par le propriétaire d'automobile (carburant) ou par l'usager domestique (fuel domestique) et ce faisant, à s'assurer par ce « coup de pouce » un gain supplémentaire de productivité.

Sans doute sera-t-il intéressant de savoir ce que coûtera à l'économie des pays considérés la hausse des prix du pétrole : l'O. C. D. E. l'a évaluée, pour la première année, à 40 milliards de dollars environ.

A plus longue échéance, l'addition apparaît plus importante encore : aussi, d'après des estimations établies par les compagnies pétrolières, les projections des importations de pétrole uniquement et des exportations globales pour l'Europe occidentale donneraient les résultats inscrits dans le tableau ci-après :

	COUT DES IMPORTATIONS de pétrole C. I. F.			EXPORTATIONS (estimations).
	1970	1974	1976	1976
	(En milliards de dollars.)			
France .....	1,1	10,6	14,4	52,8
Allemagne fédérale.....	1,6	13,8	18,1	85,7
Grande-Bretagne .....	1,3	9,3	10,4	37,8
Europe occidentale.....	7,9	65,1	79,5	350 (1)

(1) Dont seulement quelque 40 % dirigés vers d'autres pays que ceux de l'Europe occidentale.

Il faut également noter que selon l'O. C. D. E. les pays en voie de développement non producteurs de pétrole verront sans doute en 1974 le montant de leurs importations d'hydrocarbures augmenter de près de 10 milliards de dollars ; c'est dire que le dernier relèvement des prix du pétrole absorberait à peu près la totalité de l'aide publique au développement que la zone de l'O. C. D. E. met chaque année à leur disposition, la charge supplémentaire représentant pour certains environ la moitié de leurs recettes d'exportation.

Sur le plan de la politique économique des pays considérés, de graves problèmes devront donc être rapidement résolus ; il est nécessaire non seulement que les programmes d'aide qui leur sont destinés ne soient ni réduits, ni ralentis, mais encore que des concours spéciaux, sous la forme par exemple de prêts peu onéreux, leur soient apportés ; parallèlement, une partie des ressources supplémentaires non utilisées par les producteurs de pétrole pourrait être mobilisée pour éviter une dégradation accentuée de l'économie du monde en voie de développement.

Au lieu de luttes stériles entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole, il apparaît urgent de renforcer la coopération internationale, à tous les niveaux, car, de la situation économique et monétaire des pays industrialisés et des pays en voie de développement non producteurs de pétrole dépend l'expansion de la Communauté internationale tout entière, y compris notamment celle des pays producteurs de pétrole.

## B. — L'impact monétaire.

La crise pétrolière suscite des mouvements de capitaux impressionnants.

Les bilans pétroliers mondiaux, tels qu'ils ont pu être établis à partir des nouveaux prix pétroliers, impliquent des mouvements de capitaux impressionnants. Des questions se posent : combien les pays producteurs de pétrole percevront-ils en plus ; que feront-ils de ces ressources supplémentaires ; comment, pour défendre leur expansion, les pays consommateurs chercheront-ils à développer leurs exportations ; certains ne seront-ils pas tentés par une politique d'affaiblissement systématique de leurs monnaies ; quelles conséquences en résultera-t-il pour le système monétaire international ?

## 1° LES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES DES PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE

**L'importance des  
revenus supplémen-  
taires encaissés par  
les pays produc-  
teurs...**

Sur la base d'une production de 7 milliards de barils par an, les Etats du Golfe Persique percevraient, selon le journal *Le Monde* (25 décembre 1973), compte tenu du nouveau prix décidé à Téhéran, un revenu total de 49 milliards de dollars (pour une recette de 7 dollars le baril).

En fait, les experts ont bien du mal à évaluer les ressources totales qui reviendront aux pays producteurs de pétrole en 1974 : celles-ci pourraient être de 105 milliards de dollars selon la Petroleum Industry Research Fondation, de 95,3 milliards de dollars selon les compagnies pétrolières, d'au moins 80 milliards de dollars selon d'autres estimations, ce qui représenterait dans ce dernier cas et pour une seule année plus de sept fois l'encaisse-or des Etats-Unis.

Le problème qui est alors essentiel est celui de savoir comment financer le déficit des paiements des pays consommateurs de pétrole.

## 2° LE FINANCEMENT DU DÉFICIT DES PAIEMENTS DES PAYS CONSOMMATEURS DE PÉTROLE

**... a pour corollaire  
l'énorme déficit des  
paiements des pays  
consommateurs: d'où  
la recherche de  
diverses solutions.**

De manière simple, le financement du solde négatif se traduira par un accroissement des transferts de revenus des consommateurs (particuliers, entreprises...) des pays importateurs à destination des Etats producteurs ; il devrait en résulter, dans les pays utilisateurs, une très forte tendance déflationniste qui ne pourra être évitée que par des mouvements de capitaux compensateurs ; une politique d'emprunts contractés sur une grande partie des fonds versés aux Etats producteurs de pétrole ne serait pas sans danger dans la mesure où elle conduirait les pays importateurs à ajouter dans les années ultérieures aux charges résultant de l'achat du pétrole celles, en intérêt et capital, de la dette ainsi contractée.

Certes, il peut être fait recours au *prélèvement sur les réserves de change* mais, compte tenu de l'importance du déficit des paiements considéré, il ne peut s'agir que d'une solution temporaire, ainsi qu'il apparaît à la lecture du tableau ci-après.

Réserves officielles et importations de pétrole.

	RESERVES fin 1972 (milliards de dollars).	IMPORTA- TIONS 1972 F. O. B. de pétrole en pour- centage des réserves.	RESERVES octobre 1973 (milliards de dollars). (1)	IMPORTA- TIONS 1974 F. O. B. de pétrole en pour- centage des réserves.
Europe occidentale . . . .	80,6	11,1	100,5	40,7
Etats-Unis + Canada . . .	19,1	16,1	19,2	82,8
Japon . . . . .	18,4	16,8	(2) 14	113,5

(1) Les avoirs en or comptabilisés au cours officiel de 42,22 dollars l'once représentent :  
 — 24,7 milliards de dollars pour l'Europe ;  
 — 12,5 milliards de dollars pour les Etats-Unis et le Canada ;  
 — 0,9 milliard de dollars pour le Japon.

(2) Neuf milliards de dollars de réserves supplémentaires seraient détenus par des banques japonaises pour le compte de la Banque centrale.

Source : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Il ressort de la lecture de ces données concernant l'utilisation des réserves de change :

— que l'Europe ne pourrait s'approvisionner que pendant deux ans et demi à condition de mettre ses réserves en pool ;

— que les Etats-Unis ne seraient en mesure d'acheter que pendant quinze mois et le Japon pendant moins d'un an ;

— que même, sur la base du prix actuel du marché de l'or, l'échéance ne serait reportée que d'une vingtaine de mois pour l'Europe et l'Amérique du Nord mais que la situation ne serait pas changée pour le Japon dépourvu de réserves en métal jaune.

On voit dans ces conditions qu'un tel procédé ne saurait être suffisant à long terme ; il en existe d'autres qui présentent la même difficulté, comme l'appel aux réserves constituées auprès du F. M. I. ou l'utilisation des D. T. S. alloués, ces dernières années, comme actifs de change authentiques par le F. M. I. ou versés par d'autres pays dans le cadre d'une opération de change.

Sans doute aussi, dans le souci de ne pas influencer le taux de change, un pays peut-il décider de faire flotter sa monnaie et en accepter une dévaluation même assez forte : le financement du déficit de la balance des opérations courantes serait, dans ce cas, résolu mais au prix d'une inflation accrue. Nous aurons l'occasion de réexaminer cette situation dans notre étude particulière sur l'économie française.

*A vrai dire, on ne voit pas comment, pendant une période intermédiaire, les pays occidentaux ne seraient pas condamnés à la déflation pour être en mesure d'assurer le financement du déficit des paiements résultant de la hausse des prix du pétrole. Comme le constate la Banque de Paris et des Pays-Bas, dans son bulletin économique mensuel de février 1974, tout se passe comme si les Etats avaient levé un impôt de 300 % sur les produits pétroliers et en avaient gelé le montant à la Banque centrale ; particuliers et entreprises devront alors économiser sur d'autres dépenses, ce prélèvement obligatoire créant ainsi un processus déflationniste cumulatif. A échéance plus lointaine, la solution passe par des livraisons de biens accrues aux pays producteurs de pétrole si, du moins, ils consentent à une telle utilisation des ressources supplémentaires qu'ils obtiendront.*

### 3° L'UTILISATION DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES PAR LES PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE

En vue d'atténuer l'impact de l'énorme ponction de capitaux effectuée par les Etats producteurs à leurs dépens, les pays occidentaux consommateurs de pétrole pourraient accroître leurs exportations à destination de ces Etats ; parallèlement, ceux-ci chercheront, notamment par des accords de troc, à obtenir la meilleure rémunération possible de leurs fonds.

#### a) *Les accords de troc.*

**Les accords de troc garantiront que le pétrole sera vendu à prix fixes en échange de biens industriels également à prix fixes.**

Les experts financiers de l'O. P. E. P. n'ont pas caché qu'ils tentaient de définir une politique des prix du pétrole à long terme ; parmi les schémas étudiés qui lieraient ces prix à ceux des matières premières et des produits manufacturés dont ont besoin les pays producteurs de pétrole, celui des marchés de troc leur est apparu le plus intéressant, dans la mesure où de tels accords garantissent que le pétrole sera vendu à des prix fixes en échange de biens industriels à prix également fixes.

Des accords d'Etat à Etat ont donc été conclus notamment entre la France et l'Arabie Saoudite (à un prix très élevé voisin du prix affiché), la Grande-Bretagne et l'Iran, le Japon et l'Irak, les pays producteurs les plus soucieux de leur développement (Iran, Arabie

Saoudite) étant désireux de participer activement à leur propre industrialisation pour couvrir leurs besoins intérieurs et d'exporter des produits finis vers les régions voisines : pour y parvenir, ils ont besoin de cadres, d'infrastructures, d'usines et dans le domaine du pétrole de moyens de raffinage et surtout de transport pour pouvoir atteindre une clientèle internationale.

Dans cette crise pétrolière, l'Europe qui est la plus exposée est la plus intéressée par les accords de troc ; aussi, a-t-elle été particulièrement sensible à l'appel lancé par le Shah d'Iran à l'O. C. D. E. en vue de « calculer le prix de l'énergie sur lequel l'industrie du monde futur pourra se bâtir », même si une telle invitation n'a été lancée que pour répliquer à la proposition faite par le Secrétaire d'Etat américain M. Kissinger, aux Européens et aux Japonais de discuter avec les Etats-Unis des problèmes d'approvisionnement.

Cependant, lors de la conférence de Washington réunissant en février dernier treize pays consommateurs d'importants désaccords sont apparus parmi les membres de la Communauté économique européenne : la non-existence de l'Europe communautaire comme entité distincte ainsi démontrée ne risquait-elle pas de détourner les capitaux arabes excédentaires des nations européennes ?

#### b) *Le recueil des placements.*

De longue date, les pays arabes ont cherché à investir en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ; ce sont les banques et les sociétés d'investissement anglaises et américaines, et pour une moindre part, celles de Suisse et de France qui gèrent d'ailleurs l'essentiel des avoirs arabes.

Estimant, toutefois, que les dévaluations successives du dollar et de la livre sterling leur ont fait perdre de l'argent, les dirigeants des pays arabes ont marqué une préférence pour l'investissement dans l'industrie pétrolière occidentale et pour des emprunts en devises arabes : ils veulent désormais transformer des capitaux spéculatifs en capitaux industriels, conscients qu'ils sont de posséder, grâce à une masse de manœuvre de dizaines de milliards de dollars, une arme monétaire leur permettant, le cas échéant, d'investir les grandes places financières internationales.

#### 4° LE PROBLÈME DE LA RÉFORME DU SYSTÈME MONÉTAIRE

Jusqu'à la crise pétrolière, la réforme du système monétaire international avait pour objet d'ordonner les rapports monétaires, dans le cadre de conditions économiques et financières relativement bien connues. Depuis lors, il faut tenir compte de nouveaux facteurs variables, à savoir les répercussions inégales du coût des produits pétroliers sur les balances commerciales des différents pays d'une part, et le sort des énormes accumulations de dollars dans les pays producteurs de l'autre. Il est vrai que, dans la mesure où ces derniers utiliseraient leurs recettes supplémentaires soit à l'achat de biens et de services, soit à l'acquisition d'actifs chez les Etats consommateurs, une part de ces ressources reviendrait dans les pays industriels ; comme il est difficile de prévoir quelles seront l'importance et la régularité de cette demande, on ne saurait écarter l'éventualité d'importants mouvements de capitaux dus à la spéculation sur les taux de change.

**Il est urgent d'établir notamment...**

Force est dès lors de constater que si la crise de l'énergie a fait passer au second rang les principaux aspects de la réforme du système monétaire international (adoption de taux de change fixes mais souples, processus d'ajustement des déséquilibres de la balance des paiements, convertibilité externe du dollar et consolidation des balances-dollars), elle a montré l'urgence :

**... des plans d'apurement des dettes des pays sous-développés...**

- d'élaborer des règles de flottement s'imposant à tous ;
- d'établir des plans d'apurement des dettes des pays sous-développés ;
- de réaliser des programmes d'emploi des énormes réserves de change détenues par les pays producteurs de pétrole.

**... et des programmes d'emploi des énormes réserves de change détenues par les pays producteurs de pétrole.**

A cet effet, les Etats-Unis ont, lors de la réunion du Comité des Vingt à Rome en janvier dernier, présenté des propositions tendant essentiellement à conforter un certain nombre de données fondamentales, qu'ils soutiennent d'ailleurs depuis plusieurs années (fixation de la valeur des D. T. S., définition du principe de convertibilité notamment), mais aussi ont cherché à consacrer la pratique des changes flottants, en tentant de l'assortir d'interventions correctives des banques centrales.

Il est apparu également nécessaire de reconsidérer la position des arabo-dollars : pouvait-on envisager une coopération entre pays

producteurs et Etats utilisateurs, en vue du recyclage des dollars provenant du paiement du pétrole ? A cette question, certains experts répondaient que le placement naturel des fonds disponibles est le marché des Eurodevises et le marché monétaire de New York. Le Département américain du Trésor a, pour sa part, suggéré la création d'un « fonds international d'investissements », chargé de canaliser vers des placements diversifiés les énormes revenus des Etats producteurs de pétrole ; parallèlement, une action concertée de ces Etats et des pays consommateurs de pétrole serait engagée pour venir en aide aux pays en voie de développement.

Ainsi, d'importantes remises en ordre s'avèrent désormais indispensables dans le domaine monétaire et, comme l'a souligné le 15 février dernier le docteur Emminger, vice-président de la Bundesbank, il faudrait notamment :

— procéder à l'activation de toutes les composantes des réserves officielles, y compris les stocks d'or, afin d'assurer le financement des déficits enregistrés vis-à-vis des nouveaux pays excédentaires, au premier chef par conséquent vis-à-vis des pays producteurs de pétrole ;

— établir des règles internationales et, le cas échéant, créer des organismes chargés de résoudre les problèmes énormes que vont poser, d'une part, le placement des excédents de devises des pays pétroliers et, d'autre part, les besoins de ressources de financement de pays importateurs d'hydrocarbures, en particulier, les pays en voie de développement les plus démunis.

Il s'agit, essentiellement, d'empêcher que « le flottement ou le recours aux emprunts sur les Euro-marchés ne dégénère en un combat à couteaux tirés entre les pays importateurs de pétrole ou que les différents pays n'aillent jusqu'à retrouver des pratiques commerciales protectionnistes ». En même temps, il faut éviter que les pays pétroliers en convertissant successivement leurs excédents dans une monnaie puis dans une autre ne provoquent des crises monétaires et des tensions inflationnistes.

Toutefois, les Etats arabes, inquiets de l'ampleur du contrôle politique qu'exercent les principaux pays industriels sur le F. M. I. et la Banque mondiale, n'éprouvent qu'un attrait limité pour ces propositions ; par ailleurs, la perspective de voir se constituer des avoirs arabes massifs en actions et en biens immo-

biliers dans les pays occidentaux suscite de vives inquiétudes à la fois dans les deux camps, les Etats arabes craignant les expropriations et les pays occidentaux se méfiant de la mainmise étrangère sur des secteurs importants de leur industrie. N'y aurait-il pas lieu, dans ces conditions, de recourir à l'usage de l'or tant pour apurer les soldes intracommunautaires que pour effectuer, le cas échéant, des règlements vis-à-vis des tiers ?

**Le recours à l'usage de l'or détenu par les banques centrales...**

Dans cette optique, ne conviendrait-il pas préalablement de mettre un terme à la controverse opposant ceux qui, comme les Etats-Unis, veulent démonétiser l'or sans en changer le prix (l'or-marchandise) et ceux qui veulent avoir recours au métal jaune en en relevant le prix ? Si l'on adoptait le point de vue de ces derniers, il faudrait admettre que les réserves d'or des pays industrialisés qui sont de 36 milliards de dollars sur la base du prix théorique de 42,22 dollars l'once, s'élèveraient à plus de 100 milliards de dollars, compte tenu d'un prix de 120 dollars l'once et pourraient être utilisées comme actif international.

Déjà, en janvier dernier, M. Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux, avait suggéré que les pays du Marché commun effectuent entre eux des règlements en or sur la base du marché libre ; en réévaluant leurs réserves de métal, ils se procureraient ainsi des moyens de paiement accrus et seraient à même de faire face au renchérissement de leurs importations de pétrole.

Dès lors, pour l'ensemble des pays de la C. E. E., le gain réalisé serait de 36 milliards de dollars (54 milliards au lieu de 18) ; on comprend que, pour bénéficier de cet avantage, certains pays européens aient appuyé, lors de la conférence des Vingt à Rome en janvier 1974, la proposition française tendant à « banaliser l'usage de l'or, seule matière à fonction monétaire et à le traiter comme le cuivre ou le pétrole ».

Sans doute, les pays producteurs de pétrole qui ne sont pas désireux d'accumuler le gros de leurs avoirs monétaires sous forme de devises ou de D. T. S. ne seraient-ils pas opposés à renforcer la proportion du métal jaune dans leurs réserves ; si toutefois ils ont été jusqu'ici très prudents dans ce domaine, c'est qu'ils sont conscients que, par suite de l'insuffisance de l'offre sur le marché

**... après que sa revalorisation ait été décidée, ...**

de l'or, toute demande importante de leur part provoquerait une montée rapide des cours et les priverait ainsi d'une partie des bénéfices qu'ils escomptent du renchérissement du pétrole.

De leur côté, les Ministres des Finances de la C. E. E. appelés à se prononcer sur la revalorisation du prix de l'or à une période où le cours dépassait déjà 150 dollars l'once, ont, en février dernier, pour des motifs différents, convenu de surseoir à une décision de cette nature : si l'Italie et la France espéraient tirer un bénéfice substantiel d'une telle opération pour financer les déficits prévus de leur balance des paiements consécutifs à la crise pétrolière, la République fédérale qui possède d'importantes réserves d'or a craint que cette réévaluation, en accroissant le volume des liquidités, ne mette en danger la stabilité monétaire. On peut, au surplus, se demander si cette opération ne risquait pas de provoquer une réaction en chaîne, dans la mesure où les pays dont les réserves en or sont moins fortes seraient conduits à réclamer des attributions plus massives de D. T. S., donnant ainsi une nouvelle impulsion à l'inflation.

... est envisagé comme une solution au problème du financement des déficits pétroliers.

Il n'est cependant pas possible d'ignorer longtemps la similitude des tendances sur les marchés des matières premières et sur celui de l'or depuis 1972, et notamment la formidable progression enregistrée sur les premiers au cours de 1973 et la montée spectaculaire des cours du métal jaune, surtout depuis la décision du 13 novembre 1973 de supprimer le double marché de l'or. La question est désormais posée de savoir si les principaux pays occidentaux, par le recours à une réévaluation des cours de l'or, résoudre le problème du financement de leurs déficits pétroliers, en acceptant une nouvelle flambée des prix au moment où les épargnants, se laissant gagner soit par un sentiment d'insécurité inspiré par la hausse des taux d'intérêt, soit par la crainte d'un nouvel assaut de l'inflation, cherchent à convertir leurs capitaux en or, accentuant ainsi la montée des cours. En d'autres termes, faut-il, pour éviter d'aggraver le processus inflationniste, refuser la plus-value comptable résultant de la réévaluation de l'or qui cependant s'avérerait précieuse pour le financement des importations de pétrole ?

Le danger d'une telle relance des prix n'a pas semblé évident au Ministre français de l'Economie et des Finances qui déclarait, le 23 mars 1974, à l'hebdomadaire *The Economist* : « chaque pays

doit être en mesure de mobiliser, c'est-à-dire d'utiliser, à leur valeur réelle, tous ses instruments de réserve. L'un de ces instruments est une matière première : l'or ». Cette manière de voir a été partagée par un certain nombre de ses collègues de la Communauté européenne qui ont adopté, le 23 avril dernier à Zeist, des décisions tendant à la mobilisation des réserves d'or détenues par les banques centrales aussi bien pour les achats et les ventes entre instituts d'émission que sur le marché libre. Certes, dans les circonstances actuelles, l'or offre des avantages importants rappelés par le *Financial Times* (24 avril 1974) :

— il représente une forme relativement stable de placement pour les excédents de revenus pétroliers des pays arabes, formule qui risque beaucoup moins de disloquer le mécanisme des paiements qu'une accumulation d'énormes créances liquides sur le secteur bancaire ;

— il pourrait également être cédé au secteur privé pour éponger les liquidités qui, si elles ne sont pas enfermées dans cette valeur-refuge, sont susceptibles d'être utilisées à l'achat de biens provoquant ainsi la montée du prix des matières premières : il aurait alors un effet stabilisateur.

Toutefois, on ne peut écarter le risque que la remontée des cours officiels à un niveau proche de ceux du marché produira un effet inflationniste, notamment si les banques centrales, disposant d'avoirs en or importants les utilisent pour financer le déficit des paiements extérieurs.

La proposition de mobiliser l'or rend plus urgente la recherche d'un accord sur une réforme monétaire permettant d'exercer un contrôle sur les conditions internationales de crédit. On peut, toutefois, se montrer sceptique sur la conclusion prochaine d'un tel accord : la situation monétaire actuelle, parce qu'elle est précisément désordonnée, laisse espérer à des pays qu'ils pourront conserver, ne serait-ce qu'à court terme, des positions plus avantageuses que dans un système institutionnalisé.

Par ailleurs, on ne saurait exclure que les surplus pétroliers puissent être utilisés par les pays arabes notamment :

— pour se procurer des armes en U. R. S. S., qui s'empresse-rait alors d'accroître et d'accélérer ses échanges avec les États-Unis tant pour la mise en valeur de la Sibérie que pour la modernisation de l'économie soviétique ;

— ou pour financer les énormes investissements que les Américains ont décidé d'effectuer pour hâter la mise en exploitation de nouvelles sources d'énergie.

Il faut donc désormais, semble-t-il, dans l'examen des répercussions de la crise pétrolière, ne pas perdre de vue les conséquences du « double transfert que le pétrole arabe assure en direction de l'U. R. S. S. et des Etats-Unis dont il renforce, temporairement du moins, l'alliance objective » (1). On voit, combien il est difficile aux Etats européens de tenter de se dégager du carcan des réalités actuelles. Comment, pour sa part, notre pays s'efforce-t-il de le faire ? Tel sera l'objet de la partie de cette étude que nous consacrerons à l'économie française face à la crise pétrolière.

---

(1) M. Lattes. Une crise porteuse d'avenir, in *Le Monde* (1<sup>er</sup> février 1974).

## DEUXIEME PARTIE

### **L'économie française et la revalorisation des prix des matières premières et de l'énergie.**

---

« Toute précision sur l'activité en 1974 est d'abord un pronostic sur l'énergie en 1974 » était-il indiqué récemment dans le mensuel économique *L'Expansion* dans son dernier « rapport annuel de la France ». Et de fait, la crise pétrolière non seulement a eu des conséquences importantes sur nos équilibres internes (consommation, production, emploi, prix), mais aussi a provoqué de graves déséquilibres externes (échanges commerciaux, balance des paiements).

Appelés à examiner la situation de l'économie française en ce printemps de 1974, nous serons amenés à nous demander comment notre pays s'est efforcé de résoudre les problèmes posés par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie dans un environnement international lui-même très perturbé. Il n'est que d'évoquer l'état présent de la construction communautaire pour se rendre compte, au vu tant de l'effondrement de la solidarité monétaire que des tensions commerciales ou de la tendance autarcique qui se fait jour ici et là, que la crise a gravement affecté l'économie de la quasi-totalité des pays partenaires du Marché commun et, partant, a provoqué le ralentissement de notre expansion. Toutefois, notre situation, pour sérieuses que soient les menaces qui pèsent sur elle, paraît actuellement relativement satisfaisante ; sans doute, notre pays continue-t-il de bénéficier, sans en tirer tout le parti possible, d'une compétitivité commerciale main-

tenue grâce à la marge supplémentaire de manœuvre résultant du flottement de notre monnaie, mais au prix d'une dépréciation sensible de celle-ci : notre appareil de production s'avère, en effet, incapable de répondre suffisamment à la demande et entretient, de ce fait, l'inflation.

Cependant, la recherche de nouveaux équilibres s'impose : il s'agit alors de savoir si, après les longues semaines de la campagne présidentielle consacrées à la perspective et à la quête d'un mieux-être certes légitime pour tous les Français, la conjoncture économique pourra permettre à notre peuple de porter enfin le regard sur des horizons réellement plus clairs.

## CHAPITRE PREMIER

### L'ACTION SUR LES EQUILIBRES INTERNES

La crise pétrolière a révélé la fragilité des économies industrielles qui ont besoin de se procurer à l'étranger une part importante de leur consommation en produits énergétiques. Dépendance encore accentuée, quand on considère également leur approvisionnement en matières premières. Dès lors, toute hausse brutale des prix, toute réduction de livraison leur pose des problèmes d'ajustement interne et externe sérieux : le rythme de croissance est appelé à diminuer, à moins que, sur le marché national, la demande soit soutenue, ce qui n'est pas sans risque de provoquer un emballement des prix intérieurs venant s'ajouter à une forte inflation importée.

#### A. — De la dépendance accentuée à la libération énergétique.

L'économie française peut actuellement difficilement envisager de diminuer le volume de ses importations de produits bruts.

La rapide montée des cours de l'énergie et des matières premières pèse lourdement sur l'économie française qui, à l'heure actuelle, peut difficilement envisager de diminuer le volume de ses importations de produits bruts alors qu'une réduction de leur prix est peu probable. A cet égard, la récente session de l'assemblée générale de l'O. N. U. consacrée aux matières premières a permis de constater que les pays producteurs non seulement désiraient exercer librement leur souveraineté sur l'exploitation de leurs ressources nationales, mais encore rejetaient toute tentative visant à leur imposer une tutelle sur les prix. Résumant la position de ces Etats qui veulent ainsi assurer leur « décolonisation économique », le Ministre malgache des Affaires étrangères soulignait la nécessité « de faire nôtre la victoire de l'O. P. E. P. et d'étendre cette union et cette organisation à l'ensemble des matières premières ».

1° UNE DÉPENDANCE ACCRUE

a) *Le pétrole.*

La France n'a pas la chance de posséder des gisements d'énergie fossile rentabilisables ; ...

« L'arme du pétrole », qui était surtout dirigée contre les Etats-Unis, a d'abord atteint, de plein fouet, le Japon qui, pour l'énergie, dépend à 84 % de l'étranger et l'Italie qui est tributaire de l'importation pour la couverture de 80 % de ses besoins : alors que, par rapport à la consommation intérieure, la production nationale représente pour la Grande-Bretagne 55 % environ et pour l'Allemagne près de la moitié, la France qui n'a pas, comme ces deux pays, la chance de posséder encore de nombreuses mines de charbon « rentabilisables » est, elle, très dépendante ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

Les besoins et la production française d'énergie.  
(En millions de tonnes d'équivalent charbon.)  
1972-1973.

	CONSOMMATION de sources primaires.		PRODUCTION nationale.		POURCENTAGE couverture des besoins.	
	1972	1973	1972	1973	1972	1973
Combustibles miné- raux solides .....	46,7	45,9	33,5	29	71,7	63,2
Electricité .....	18,8	19,4	20,8	20,5	110,6	105,7
Gaz naturel .....	19,3	23,1	10,4	10,5	53,9	45,5
Pétrole .....	159,6	175,6	2,1	1,8	1,3	1
	244,4	264	(1) 66,8	(1) 61,8	27,3	23,4

(1) Plus solde exportateur E. D. F. : 1972 : 2,2 ; 1973 : 0,9.

De la lecture de ces données, il ressort :

— que nos ressources qui couvraient près de 27 % de nos besoins en 1972 ne représentaient plus que 23,4 % de la consommation en 1973, la diminution de la part de la production nationale au regard de celle-ci ayant régressé pour tous les produits et plus fortement pour le gaz naturel et les combustibles minéraux solides ;

— que par suite de la faible production nationale en pétrole, les importations françaises de ce produit se sont élevées à 157,5 millions de tonnes d'équivalent charbon en 1972 et à 173,8 millions

pour 1973. Ainsi le degré de dépendance de l'approvisionnement français en pétrole s'est accru, passant de 64,4 % en 1972 à 65,8 % en 1973, tendant à se rapprocher rapidement du niveau de 70 % prévu entre 1975 et 1980.

De manière plus générale, nos importations d'énergie en 1972 et 1973 ont représenté 17,84 et 20,34 milliards de francs, soit 13,1 % et 12,2 % de nos achats.

Encore l'hémorragie de devises nécessaires pour faire face au renchérissement du pétrole sera-t-elle aggravée pour faire face à la demande de matières premières qui ont connu, ces temps derniers, des hausses très sensibles.

#### b) *Les matières premières.*

Le déficit global de la balance commerciale française des minerais, métaux et minéraux apparaît inquiétant ; il s'est accentué, en effet, en un an de plus d'un milliard de francs, passant de 4,01 milliards de francs en 1972 à 5,2 milliards en 1973.

... sa dépendance dans le domaine des matières premières demeure importante.

Pour le nickel, grâce aux gisements de Nouvelle-Calédonie, pour le minerai de fer, grâce aux ventes lorraines notamment vers l'Allemagne et le Luxembourg, pour le soufre, grâce au gisement de gaz de Lacq, la situation est excédentaire ; en revanche, le déséquilibre est très grand pour le cuivre (plus de la moitié du déficit soit 2,03 milliards de francs en 1972 et 3 milliards l'an dernier).

Certes, depuis quelques semaines, un retournement de tendance est observé : l'indice Reuter a perdu vingt-huit points en une seule journée et la détente ne se manifeste plus seulement sur les denrées alimentaires (dont les cours ont commencé de baisser à la mi-mars 1974) mais aussi sur les métaux non ferreux qui supportaient la spéculation internationale depuis le début de la présente année.

En tout état de cause, la dépendance de notre pays dans le domaine des matières premières comme dans celui de l'énergie paraît, à l'heure actuelle, importante ; les déséquilibres s'accroissent année après année, alors que l'ère de tels produits à bon marché est révolue. Aussi, pour éviter d'aggraver notre déficit commercial et pour assurer nos approvisionnements, le Gouvernement français a-t-il cherché, au cours des récents mois, à se donner les moyens de se libérer de cette tutelle et d'abord en matière d'énergie.

## 2° VERS LA LIBÉRATION ÉNERGÉTIQUE

La crise pétrolière a stimulé les recherches technologiques ...

Le principal effet de la hausse de l'énergie sera sans doute d'avoir créé un véritable « boom » technologique caractérisé notamment par le développement et le perfectionnement des moyens de récupération et de recyclage des matériaux, par la mise au point de méthodes réduisant le gaspillage et surtout par la recherche de sources d'énergie moins onéreuses.

Il est intéressant à cet égard de noter que le Gouvernement français, sur la base du rapport du délégué à l'énergie, M. Blancard, a pris d'importantes décisions concernant tant les économies possibles, la diversification des sources d'approvisionnement que les investissements et la recherche. La position de l'énergie nucléaire s'est d'ailleurs trouvée renforcée, essentiellement par le coût de l'uranium dix fois moindre — à tout le moins pour l'instant — que celui du fuel dans le prix de revient du kilowattheure : en effet, comme Electricité de France qui est le premier utilisateur de produits pétroliers a consommé en 1973 plus de 14 millions de tonnes de fuel, soit 10 % des quantités mises sur le marché intérieur (30 % des produits lourds), l'utilisation de centrales thermiques de type classique s'est trouvée remise en question, par suite de l'élévation des prix, tandis que l'énergie nucléaire se présente comme la solution d'avenir.

### a) *Les centrales nucléaires.*

... et rendu concurrentielle l'énergie d'origine nucléaire.

Dès l'an dernier, la commission consultative sur la production d'électricité d'origine nucléaire (commission Peon) avait souligné le rôle croissant qui serait dévolu aux centrales atomiques : en l'an 2000, elles devraient couvrir 85 % des besoins nationaux en électricité. C'est dire que, dans l'hypothèse où la consommation nationale d'électricité continuerait de croître au rythme du doublement en dix ans environ, il serait nécessaire d'installer deux cents ensembles d'une puissance unitaire de 1 000 mégawatts. La hausse du prix des produits pétroliers a accéléré le processus prévu : ainsi, la commission Peon suggérerait-elle, au début du mois de février dernier, que les travaux concernant six tranches soient engagés en 1974 au lieu de trois initialement prévues et sept en 1975 au lieu des quatre projetées, de sorte que la moitié de l'énergie électrique produite puisse être d'origine nucléaire en 1985.

b) *L'enrichissement de l'uranium.*

Le développement de la filière à uranium enrichi soulève le problème de l'approvisionnement dans cette matière. Compte tenu de l'importance des besoins en 1980 de l'ordre de 6 à 8 millions d'U. T. S. (pour une unité de travail de séparation isotopique il faut 250 grammes environ d'uranium enrichi) et en 1985 de près de 10 millions d'U. T. S., la France a invité des Etats européens (Italie, Espagne, Belgique et Suède) à établir avec elle, au sein de la Société Eurodif, un projet de construction d'une unité d'enrichissement d'uranium, c'est-à-dire destinée à élever la teneur de l'uranium en uranium 235 par le recours au procédé de la diffusion gazeuse : celui-ci exigeant une importante consommation d'électricité, de l'ordre de 6 à 7 % de l'énergie électrique retirée de la production d'uranium enrichi, il est prévu de construire quatre centrales de 900 mégawatts chacune non loin de l'usine qui sera implantée à Tricastin, à proximité de celle de Pierrelatte.

c) *Les surrégénérateurs.*

La caractéristique essentielle de la surrégénération est de produire plus de combustible (plutonium) qu'elle n'en consomme et d'utiliser 60 à 70 % du potentiel énergétique de l'uranium, ce qui conduit à multiplier par un facteur supérieur à 50 l'énergie des ressources connues en uranium.

En théorie, un kilogramme d'uranium permet, dans la filière uranium-graphite-gaz, de produire 30 000 kilowattheures ou 45 000 kilowattheures par la filière uranium enrichie-eau ordinaire. Dans les surrégénérateurs, un kilogramme d'uranium pourrait fournir 3 millions de kilowattheures alors que, dans une centrale thermique classique, il faudrait brûler 600 tonnes de fuel pour parvenir au même résultat.

Compte tenu du rôle important que les surrégénérateurs sont amenés à jouer dans la production d'électricité, E. D. F., en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique et le groupement atomique Alsacienne Atlantique, a édifié la centrale Phénix qui, en août 1973, a été la première surrégénératrice à diverger dans le monde occidental. A la suite de cette réussite, E. D. F., son homo-

logue italien (E. N. E. L.) et l'entreprise allemande R. W. E. ont décidé de construire deux surrégénérateurs de forte puissance dont le premier de 1 200 mégawatts environ dérivera de la technique française.

**De tels investissements imposent un effort important de financement.**

Sans doute le fonctionnement des centrales nucléaires ne requiert-il que peu de dépenses de combustibles (dix fois moins pour l'uranium que pour le fuel, aux prix actuels) et de main-d'œuvre ; mais le coût lui-même de l'investissement nécessite un incontestable effort de financement, de l'ordre de 13 milliards de francs pour les treize centrales mises en chantier en 1974 et 1975 : d'où un appel au marché financier — mais celui-ci a ses limites — et la poursuite d'une politique d'autofinancement — mais celle-ci suppose un accroissement sensible des recettes, c'est-à-dire une augmentation des tarifs. Toutefois, celle-ci pourrait être relativement modérée car, même si le prix du minerai d'uranium tend normalement à s'élever, afin de permettre la mise en exploitation de nouveaux gisements, le coût du kilowatt installé, lui, serait stable et aurait même tendance à baisser.

d) *La recherche de nouvelles sources d'énergie.*

*L'énergie géothermique*, parce qu'elle est facile à exploiter (elle repose sur la température très forte du globe terrestre) et qu'elle est d'utilisation simple et peu coûteuse, apparaît d'abord comme devant retenir toute l'attention des chercheurs.

Après des premières études lancées en 1972 dans les pays d'Outre-Mer (Territoire des Afars et des Issas, Guadeloupe, Réunion) où les terres volcaniques sont chaudes en profondeur, les travaux concernent aujourd'hui le territoire métropolitain : on songe par exemple à exploiter (notamment pour le chauffage urbain, l'emploi en agriculture, etc.) la nappe d'eau chaude assez vaste présente dans le bassin parisien.

D'autres thèmes de recherche intéressent essentiellement :

— l'utilisation de *l'énergie solaire* à partir de cellules au silicium ; toutefois, la généralisation de ce procédé ne saurait être envisagée avant une quinzaine d'années ;

— *l'exploitation de gisements de pétrole considérés comme épuisés*, en procédant au lessivage des roches (injection de détergents, etc.) ;

— les chistes bitumineux qui sont présents sur la bordure orientale du bassin parisien mais ne semblent pas très riches en hydrocarbures (de 50 à 60 litres d'huile par tonne traitée).

Quel que soit l'intérêt des travaux poursuivis dans l'effort de libération entrepris, il reste que, à moyen terme, la faiblesse de la France dans le domaine de l'énergie est préoccupante : 65 % de celle-ci vient, en effet, du pétrole et, pour ce produit, 65 % des importations du Proche-Orient. C'est dire qu'il s'agit pour notre économie, dans l'attente de la mise en œuvre de nouvelles sources d'énergie, d'assurer ses approvisionnements afin de garantir les productions et les emplois nécessaires à l'amélioration de notre niveau de vie, en s'efforçant de réduire cette dépendance.

La recherche d'un moindre déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergie doit s'accompagner de mesures concrètes (priorité aux transports en commun, économies dans le domaine de la consommation industrielle et sur les dépenses de chauffage).

La recherche d'un moindre déséquilibre entre l'offre et la demande qui passe par le succès de l'opération nucléaire doit s'accompagner de mesures concrètes telles que la priorité accordée aux transports en commun et parmi ceux-ci au rail. Parallèlement, en vue de ne pas consommer plus de produits pétroliers en 1974 et en 1975 qu'en 1973, il est prévu de faire des économies dans le domaine de la consommation industrielle — ce qui exige des investissements nouveaux — et surtout sur les dépenses de chauffage (soit pour 1972, 33,6 millions de tonnes de pétrole et 33,7 % de la consommation française) notamment par une meilleure isolation des bâtiments anciens et nouveaux et par la mise en œuvre de règles impératives concernant les températures à ne pas dépasser et les périodes pendant lesquelles le chauffage des immeubles sera autorisé.

## B. — Une évolution de la production relativement satisfaisante.

La crise pétrolière a eu notamment pour effet...

Quand la crise pétrolière a éclaté sur tous les fronts de l'économie, l'inquiétude parut sérieuse ; des bouleversements étaient pressentis dans la conjoncture mondiale tandis que la fuite en avant pour échapper à la dépression risquait de se traduire par une inflation accélérée.

## 1° LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DE L'ÉNERGIE SUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

... d'augmenter, inégalement selon les secteurs, le coût des produits industriels français,...

Si l'on examine le tableau des échanges inter-industriels figurant dans les comptes de la Nation pour l'année 1972, on observe que le premier effet de la hausse générale du prix de l'énergie conduit à une progression du coût de 3,9 % en moyenne, tous stades cumulés et de 2 % sur l'ensemble des produits industriels, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

**La part de l'énergie dans la valeur de la production industrielle branche par branche, d'après le tableau des échanges interindustriels, Comptes de la nation (année 1972).**

	CHIFFRES DE 1972 sur la base des prix de l'énergie en 1972.			CHIFFRES DE 1972 actualisés (prix de l'énergie au début de 1974).			HAUSSE Pourcentage.
	Production. (M. de F.)	Energie. (M. de F.)	Pourcentage.	Production. (M. de F.)	Energie. (M. de F.)	Pourcentage.	
Total des emplois.....	1 630 000	105 000	6,5	1 700 000	176 000	10,4	+ 3,9
Consommation en investissement des administrations et des ménages .....	1 070 000	49 000	4,6	1 105 000	85 000	7,7	+ 3,1
Consommation intéressée des branches industrielles.....	560 000	56 000	10	595 000	91 000	15,3	+ 5,3
Total des ressources des branches industrielles.....	1 630 000	(1) 56 000	3,4	1 700 000	91 000	5,4	+ 2
Agriculture .....	123 000	2 359	1,9	123 500	2 841	2,3	+ 0,4
Industrie, agriculture et alimenta- tion .....	166 500	2 591	1,5	167 500	3 732	2,2	+ 0,7
Bâtiment et travaux publics.....	186 500	4 228	2,3	190 000	7 826	4,1	+ 1,8
Services .....	220 500	7 126	3,2	227 000	12 399	5,5	+ 2,3
Transports .....	55 500	6 862	12,4	59 000	11 020	18,7	+ 6,3
Commerce .....	146 500	4 713	3,2	150 000	8 050	5,4	+ 2,2
Matériaux de construction.....	26 500	2 254	8,5	28 000	3 681	13,1	+ 4,6
Verre .....	7 000	524	7,5	7 500	902	12	+ 4,5
Sidérurgie .....	33 000	4 304	13	33 500	4 766	14,2	+ 1,2
Non ferreux.....	12 500	535	4,3	13 000	729	5,6	+ 1,3
Première transformation.....	58 000	1 923	3,3	59 000	2 794	4,7	+ 1,4
Construction mécanique.....	136 000	2 666	2	138 000	4 727	3,4	+ 1,4
Construction électrique.....	58 500	840	1,4	59 000	1 350	2,3	+ 0,9
Automobile .....	67 000	1 048	1,6	67 500	1 624	2,4	+ 0,8
Construction navale, aviation.....	16 500	249	1,5	16 500	361	2,2	+ 0,7
Télécommunications .....	17 500	267	1,5	17 500	407	2,3	+ 0,8
Chimie .....	78 000	4 758	6,1	80 000	6 858	8,6	+ 2,5
Industries diverses.....	38 500	888	2,3	39 000	1 564	4	+ 1,7
Textile .....	48 500	1 107	2,3	49 000	1 527	3,1	+ 0,8
Habillement .....	35 000	142	0,4	35 000	239	0,7	+ 0,3
Cuir .....	16 500	194	1,2	16 500	337	2	+ 0,8
Bois .....	30 000	580	1,9	30 500	908	3	+ 1,1
Papier, carton.....	20 000	1 058	5,3	20 500	1 545	7,5	+ 2,2
Edition .....	28 000	428	1,5	28 000	786	2,8	+ 1,3

(1) Y compris l'énergie consommée dans les secteurs énergétiques (5 160 millions de francs).

A partir des données contenues dans ce tableau, on peut observer parmi les secteurs économiques, ceux sur lesquels la répercussion directe (montant des achats sur total des ressources) :

— sera la plus forte : les transports (+ 6,3 %), les matériaux de construction (+ 4,6 %), le verre (+ 4,5 %), les services (+ 2,3 %), le commerce (+ 2,2 %), les papiers cartons (+ 2,2 %), le bâtiment et les travaux publics (+ 1,8 %) ;

— sera modeste (entre + 0,6 et + 0,9 %) : la plupart des industries de transformation (cuir, textiles, télécommunications, constructions automobiles, aéronautiques, navales, électriques, industries agricoles et alimentaires) ;

— sera faible : l'habillement (+ 0,3 %).

On comprend dès lors que l'augmentation des coûts provoque un bouleversement des équilibres entre les produits et que l'avantage aille à ceux qui consomment le moins d'énergie. Dans les secteurs les plus touchés, l'automobile, la pétrochimie, l'aviation, les transports maritimes, des adaptations sont recherchées : recours au modèle le plus économique ou à de nouveaux matériaux, relance de la carbochimie, concurrence des matières naturelles, réexamen des axes d'activité et appel à des produits nés de l'innovation.

## 2° LE RALENTISSEMENT CONJONCTUREL A L'ÉTRANGER

... de ralentir, à des degrés différents, l'activité économique chez nos principaux partenaires.

On avait pu craindre que la crise pétrolière ne provoque des difficultés très grandes chez la plupart de nos principaux partenaires industriels et on avait, au début de la présente année, parlé de récession. En fait, il faut s'entendre sur la réalité des situations : il n'y a eu jusqu'ici qu'un ralentissement de l'activité économique qui demeure à un niveau cependant encore élevé.

Dans les pays de la C. E. E. y compris en Grande-Bretagne où le décrochage de l'activité a été brutal en décembre et en janvier et a provoqué une chute de 10 à 15 % de la production industrielle résultant d'une rupture sociale, on perçoit actuellement une amélioration du climat des affaires, une relative stabilisation sur le marché de l'emploi mais une accélération de la hausse des prix. Sans doute est-on amené à constater une accentuation des contrastes entre pays se traduisant par des situations beaucoup

plus difficiles chez certains comme la Grande-Bretagne et l'Italie et une position plus renforcée dans d'autres, comme l'Allemagne fédérale. Encore faut-il noter qu'en Grande-Bretagne la crise récente a montré que des expériences pouvaient être tentées et réussies ; notamment dans le domaine du temps de travail et on constate, pour avril 1974, une amélioration du taux de chômage qui se situe au-dessous des 2,4 % de la population active. Bien que la capacité de production reste faible et que le déficit de la balance commerciale continue à se détériorer (en mars 1974 déséquilibre record de 453 millions de livres ramené à 391 millions en avril 1974), les experts de l'O. C. D. E. estiment que le Royaume-Uni, au cours de l'année 1974, devrait, en raison de la dévaluation de la livre, accroître ses parts de marché de l'ordre de 2 à 3 % et devenir un concurrent redoutable pour ses voisins européens.

Parallèlement, en Allemagne fédérale, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières était, au début de 1974, plus du double de celui enregistré il y a un an (1,8 % de la population active contre 0,8 %).

**A l'écart des difficultés de nos autres partenaires européens à demeurer compétitifs,...**

En tout état de cause, la difficulté pour la plupart de nos partenaires européens, sauf l'Allemagne fédérale, est de pouvoir demeurer compétitif sur le marché mondial afin de tenter de rééquilibrer leur balance commerciale avec une note pétrolière supplémentaire représentant de 2 à 3 % du produit national. La situation est sérieuse, notamment pour l'Italie dont les taux de couverture des importations seraient, à l'heure actuelle, de l'ordre de 75 % : d'où de lourdes menaces sur la lire. C'est semble-t-il pour éviter une grave dépression économique que le Gouvernement italien a décidé, le 30 avril dernier, de recourir à des mesures unilatérales de restrictions aux importations. Le même réflexe autarcique a conduit plus récemment le Danemark à contrôler sévèrement ses importations.

**... l'Allemagne fédérale poursuit sa croissance,...**

Dans le même temps, l'Allemagne fédérale, malgré la crise, voit, mois après mois, se gonfler le surplus de sa balance commerciale (4,6 milliards de Deutschmark en mars 1974, soit un excédent total de 13 milliards de Deutschmark pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1974) : l'afflux des capitaux pose à nouveau la question de la réévaluation du Deutschmark par rapport aux monnaies auxquelles il reste lié dans le « mini serpent ». La raison essentielle de ce succès

et accroît ses excédents commerciaux juguie l'inflation.

réside dans l'importance des produits forts dans l'économie allemande, c'est-à-dire de ceux à grande valeur ajoutée que l'on vend aussi au prix fort (Deutschmark élevé) tout en achetant au meilleur compte les matières premières et le pétrole ; une monnaie appréciée comme le Deutschmark constitue, en effet, un atout indéniable d'autant plus qu'elle permet d'atténuer l'incidence de la montée des prix à l'importation : ainsi, le coût de la vie a augmenté de 0,6 % en avril 1974 alors qu'il faisait un bond de 1,6 % en France et en un an l'inflation est de 7,2 % en Allemagne fédérale contre 13,2 % en France, 15,2 % en Grande-Bretagne et 15,6 % en Italie.

En revanche, des menaces nouvelles pèsent sur les prix et la production industrielle aux Etats-Unis.

Beaucoup plus fluctuante apparaît la situation actuelle des Etats-Unis : après la remontée du dollar consécutive à la crise du pétrole (compte tenu notamment des investissements considérables que les pays arabes pourraient effectuer en Amérique pour piacer leurs revenus pétroliers), après l'amélioration sensible de la balance des paiements, de nouveau des menaces pèsent sur ce pays qui ne parvient pas à ralentir la progression de l'inflation, dans le même temps où sa production industrielle baisse (en mars dernier, son niveau, après quatre mois consécutifs de régression, n'était plus que de 0,2 % supérieur à celui atteint pour le mois correspondant de 1973). D'après les premières indications, le produit national brut calculé en termes réels, aurait diminué, au rythme annuel de 5,8 % au cours du premier trimestre.

Sans doute, dans les trois secteurs importants du logement, des investissements et des exportations, les perspectives de croissance paraissent-elles, à l'heure actuelle, relativement bonnes mais deux facteurs rendent très incertains les pronostics économiques, ce sont la vigueur de l'inflation et la poussée des taux d'intérêt.

En ce qui concerne les prix de détail, la hausse pour le second trimestre devrait s'établir sensiblement au niveau du premier, soit selon un rythme annuel de 10,7 %.

Au surplus, par suite de la politique restrictive du crédit menée par le Federal Reserve System en vue de freiner l'inflation, les établissements bancaires ont porté le prime rate au-delà de 11 %, taux qui pourrait ne pas être maintenu longtemps compte tenu de l'augmentation probable du chômage et de l'ouverture prochaine d'une période électorale.

Quoi qu'il en soit, on doit noter présentement le faible niveau du dollar sur les marchés des changes et on ne saurait écarter le risque d'un déficit commercial important des Etats-Unis, tant en raison de la forte diminution de leurs exportations de produits agricoles que de l'importance de la note qu'ils auront à payer du fait du renchérissement du pétrole.

Au total, après la hausse des prix de l'énergie, la plupart de nos principaux clients étrangers n'ont pas connu de récession économique et les ordres reçus de ces pays par les industriels français semblent même être remontés au mois de mai 1974, ce qui permet de constater une augmentation non négligeable de nos exportations et laisse prévoir un taux de croissance de la P. I. B. pour 1974 de l'ordre de 4 %.

### 3° LA POURSUITE DE LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE A UN RYTHME MODÉRÉ

Si au cours des mois de décembre et janvier derniers, les perspectives générales de production en France ont reflété l'inquiétude provoquée par la crise pétrolière, on peut observer que depuis, celles-ci s'améliorent progressivement.

La série corrigée des variations saisonnières, mise en trimestre mobile, permet de dégager la tendance de l'indice de la production (sans le bâtiment). On observe, après un plafonnement, de la fin de l'été de l'an dernier au début de la présente année, que cet indice a continué à progresser à un rythme assez soutenu ; son évolution a été, en effet, la suivante :

Septembre-octobre-novembre 1973 .....	122
Octobre-novembre-décembre 1973 .....	122
Novembre-décembre 1973 - janvier 1974...	122
Décembre 1973 - janvier-février 1974.....	123
Janvier-février-mars 1974 .....	125
Février-mars-avril 1974 .....	124

Sur la base des statistiques les plus récentes dont nous disposons, à savoir celles d'avril dernier l'indice de la production industrielle a augmenté de 6 % en un an. D'une année sur l'autre, on note une croissance assez nette pour la construction électrique (+ 11,9 %), les industries chimiques (+ 10 %), la construction navale (+ 9,3 %), les papiers et cartons (+ 8,7 %) et, en revanche, un léger recul pour les industries textiles (— 2,6 %).

Ainsi, la production continue de s'accroître face à une demande globale importante, sauf pour une partie du secteur de la consommation (baisse d'immatriculation des voitures neuves au cours des premiers mois de 1974).

a) *La demande.*

Elle progresse à un rythme rapide dans les *industries d'équipement*, particulièrement l'optique et la mécanique de précision et dans la construction électrique alors qu'elle est jugée modérée dans la construction de machines (où la demande étrangère s'est réduite) et dans la fonderie. Si celle de matériel ferroviaire s'est remise à augmenter, celle de la construction aéronautique reste stable et celle de la construction navale s'est réduite.

Dans le groupe des *industries de consommation*, la nette diminution enregistrée dans l'automobile et le cuir a été plus que compensée par une forte progression dans les textiles et l'habillement.

Dans les *industries intermédiaires*, la croissance de la demande est restée vive, sauf dans les branches du pétrole et de l'imprimerie.

Notons que la *demande étrangère*, malgré le ralentissement de la conjoncture internationale, demeure soutenue : freinée dans le secteur des biens d'équipement, en baisse dans le groupe des industries de consommation, elle a été forte pour les biens d'équipement ménager et les produits textiles. Les carnets de commandes de l'étranger sont jugés globalement bien fournis, leur niveau étant particulièrement élevé dans le secteur des biens intermédiaires.

b) *La production.*

La croissance de la production :

— dans les *industries d'équipement*, apparaît vive essentiellement dans la construction de machines et la construction électrique, en raison notamment des commandes d'investissement des industriels et de celles liées à la réalisation des centrales nucléaires, dans la fonderie et dans l'équipement général industriel ;

— dans les *industries de consommation* est très modérée, le développement étant rapide dans les biens d'équipement ménager alors que la baisse de la production automobile se poursuit ;

Face à une demande intérieure généralement rapide et à une demande étrangère soutenue...

La croissance de la production se poursuit à un rythme modéré.

— dans le secteur des *biens intermédiaires*, est très rapide, notamment dans la chimie, le papier carton, accélérée dans la production et la première transformation des métaux ; elle s'infléchit toutefois dans le bois et est en sensible diminution pour le pétrole et l'imprimerie.

Au total, dans l'ensemble de l'industrie, *la production semble légèrement supérieure à la demande*. Cependant, les situations sont très différentes selon les industries : si la tendance générale se retrouve dans la construction de machines, la fonderie, le matériel ferroviaire et dans l'automobile, en revanche, un désajustement est observé dans la construction navale, l'équipement général industriel, dans le textile, dans le papier carton, dans certains secteurs de la chimie et dans l'extraction, par suite, notamment, des difficultés d'approvisionnement, qui ont empêché les industries de répondre à une demande en forte expansion.

**Cependant, des tensions élevées s'exercent sur les capacités de production.**

Aussi, si l'on met à part le secteur automobile, on constate que les *tensions sur les capacités de production restent élevées* : les goulots demeurent très accentués dans la plupart des industries intermédiaires (en particulier dans la production des métaux et le papier carton) ainsi que dans le secteur des biens d'équipement : 37 % des chefs d'entreprise interrogés en mars dernier par l'I. N. S. E. E. se déclaraient empêchés de produire davantage (le maximum des dix dernières années enregistré à la fin de 1969 était de 43 %).

Pour tenter de réduire le goulot-équipement, il est prévu d'accroître les dépenses d'investissements, en 1974, de 16 % en valeur : aussi, comme le remarquent les analystes de l'I. N. S. E. E., ni le ralentissement général perceptible dans l'économie française depuis un an environ (qu'accompagnent certaines mesures restrictives en matière de crédit), ni les incertitudes issues de la flambée des prix énergétiques vers la fin de 1973 ne semblent devoir toucher l'effort d'investissement de notre industrie, dont le rapport Formation brute de capital fixe / Production se maintiendrait à peu près au niveau élevé qui l'a caractérisé depuis 1970.

Cet effort d'investissement, est-il besoin de la souligner nous apparaît indispensable car, *dans les causes de la hausse des prix d'origine interne, l'insuffisance des équipements joue un rôle important*. Or, l'encadrement du crédit et les mauvaises

dispositions du marché obligataire constituent des freins aux investissements ; au demeurant, pour permettre un meilleur financement des équipements industriels, il est opportun de *mettre en œuvre une politique tendant à limiter la consommation intérieure, d'une part, et à favoriser l'épargne, d'autre part.* Il est urgent, à cet égard, que notre Gouvernement comprenne que la *détérioration de l'épargne, en ruinant l'incitation à épargner, constitue à son tour un puissant facteur de relance de l'inflation.*

**C. — La situation préoccupante du marché de l'emploi.**

Au cours des derniers mois, l'évolution de l'emploi a été marquée :

- par la réduction contractuelle de la durée du travail ;
- par la progression des effectifs ;
- et par le redressement continu des demandes d'emploi et la baisse des offres non satisfaites.

**1° LA DURÉE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL**

Cet indicateur reproduit assez fidèlement la tendance de l'activité économique ; mais il convient, pour en apprécier l'exacte portée, de tenir compte de la situation particulière du marché de l'emploi en France résultant essentiellement d'une pénurie quasi générale de main-d'œuvre qualifiée.

*Durée hebdomadaire du travail (1972-1974).  
Séries corrigées des variations saisonnières.*

	OUVRIERS des industries de transformation.	ENSEMBLE des activités et des personnels.
1972 :		
Janvier .....	44,3	44
Avril .....	44,2	43,9
Juillet .....	43,9	43,8
Octobre .....	43,9	43,8
1973 :		
Janvier .....	43,8	43,6
Avril .....	43,9	43,6
Juillet .....	43,6	43,4
Octobre .....	43,4	43,2
1974 :		
Janvier .....	43,1	43,1
Avril .....	43,3	43

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population.

La situation de l'emploi se caractérise...

..par la réduction progressive des horaires de travail,...

Bien que, en raison des nouvelles méthodes appliquées depuis octobre 1972, il soit difficile d'établir des comparaisons, il semble qu'en ce qui concerne l'ensemble des entreprises et des personnels la durée hebdomadaire du travail se réduit depuis plusieurs années à un rythme de l'ordre de 1 % par an.

Cette diminution des horaires contribue à expliquer l'évolution des effectifs.

## 2° LA CROISSANCE SOUTENUE DES EFFECTIFS OCCUPÉS

... par une progression inégale des effectifs selon les secteurs, ...

Les enquêtes trimestrielles du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population concernant les effectifs occupés fournissent des données statistiques intéressantes reportées dans le tableau ci-après :

### Effectifs au travail (1972-1974).

Indices bruts (base 100 au 1<sup>er</sup> janvier 1972.)

	1972				1973				1974
	Janvier.	Avril.	Juillet.	Octobre.	Janvier.	Avril.	Juillet.	Octobre.	Janvier.
Industries de transformation :									
Y compris le bâtiment .....	100	99,9	100,5	100,7	100,6	101,2	101,9	102,1	102
Non compris le bâtiment .....	100	99,8	100,5	101,1	101,3	101,8	102,5	102,7	103,1
Toutes activités.....	100	99,8	100,5	100,6	100,5	100,8	101,6	101,8	101,7

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population.

Sur la base de ces données pour l'ensemble des industries de transformation, à l'exception de celles du bâtiment et des travaux publics, les effectifs ont été en hausse de 1,2 % entre le 1<sup>er</sup> janvier 1973 et le 1<sup>er</sup> janvier 1974.

Par secteurs, on note que l'embauche :

— a été en s'accélégrant tout au long de l'année 1973 dans les *industries d'équipement*, essentiellement dans la construction mécanique et électrique ;

— s'est ralentie dans les *industries de consommation* à la fin de l'année dernière, ce qui a ramené la progression annuelle à 1 % (ralentissement surtout dans les textiles, l'habillement, le cuir, mais accroissement dans les industries agricoles et alimentaires à un rythme annuel moyen de 2 %) ;

— a connu un certain recul dans les *industries intermédiaires* (pétrole, première transformation des métaux et extraction) mais la progression est restée soutenue dans le secteur chimique.

Selon l'importance, la croissance des effectifs :

— est remarquable, depuis trois ans, dans les entreprises de taille moyenne ;

— est la plus forte depuis dix ans pour les petites entreprises tandis qu'elle décline dans les grandes entreprises.

Bien que les prévisions sur l'évolution de l'embauche s'avèrent souvent d'interprétation délicate, on peut penser, après examen des réponses des chefs d'entreprise aux enquêtes récentes de l'I. N. S. E. E., que la présente année marquera la plus faible croissance des effectifs industriels depuis 1967 ; on s'attend, en effet, à une baisse, dans le domaine de l'automobile, de l'ordre de 3 % et dans d'autres secteurs des *industries de consommation* mal orientés. Toutefois la croissance des effectifs serait analogue à celle de 1973 pour les *industries intermédiaires* et en hausse relativement plus forte dans le *secteur de l'équipement*.

### 3° LE MARCHÉ DU TRAVAIL

On peut suivre l'évolution du marché du travail après la remise à jour de la correction des variations saisonnières pour lesquelles l'effet de la discontinuité due aux différences en cours (mise en place de l'Agence nationale pour l'emploi et modifications de gestion administrative) a pu être évalué.

A définition constante, l'évolution récente a été la suivante :

**Emploi de la main-d'œuvre (1972-1974).**

(En milliers.)

*Indices corrigés des variations saisonnières.*

(Situation en fin de mois.)

	JANVIER	FEBRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<b>Demandes d'emploi non satisfaites :</b>												
1972 .....	369	374,2	375,6	384,1	383,7	377,2	379,7	386,8	393,9	385,5	<b>378,3</b>	<b>375,7</b>
1973 .....	368,9	364,1	364,7	374	374,6	379,9	401,4	412,2	427	423,3	<b>316,2</b>	<b>423,2</b>
1974 .....	430,4	429,8	425,9	425	420,8							
<b>Offres d'emploi non satisfaites :</b>												
1972 .....	121,6	127,9	132,7	138,5	144,2	158,6	163,3	169,9	186,1	217,2	<b>220,1</b>	<b>217,3</b>
1973 .....	222,2	231,7	238,7	243	261,8	269,7	259,7	264,8	276,4	279,9	<b>254,1</b>	<b>216,9</b>
1974 .....	213,4	220,1	229,9	232,8	251,4							

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population.

a) *Les demandes d'emploi non satisfaites.*

par un niveau élevé des demandes d'emploi non satisfaites...

Après correction des variations saisonnières, on constate que le nombre des *demandes d'emploi non satisfaites* est demeuré élevé depuis le mois de septembre 1973, atteignant au mois de janvier dernier son plus haut niveau et portant sur 430 400 personnes. Cet accroissement s'explique essentiellement :

— par l'augmentation rapide des salaires, qui conduit un plus grand nombre de personnes à chercher un emploi ;

— par les coûts grandissants de la main-d'œuvre qui conduisent les chefs d'entreprise à ralentir l'embauche ;

— et par une augmentation du nombre des licenciements dans les entreprises en déclin ou en voie de restructuration (construction aéronautique, industrie du verre, etc.).

b) *Les offres d'emploi non satisfaites.*

... et par une  
légère baisse des  
offres d'emploi non  
satisfaites.

En revanche, le nombre des *offres d'emploi non satisfaites*, qui avait atteint au mois d'octobre dernier un haut niveau, marquant alors une majoration très importante de 28,9 % par rapport à la même période de 1972, a été en légère baisse de novembre 1973 à janvier 1974 et marque une tendance à la reprise depuis le mois de février dernier.

En ce qui concerne la montée continue des offres d'emploi non satisfaites observée pendant les trois premiers trimestres de 1973, il faut noter qu'elle est le résultat des efforts de prospection entrepris par l'Agence nationale pour l'emploi ; mais elle s'explique essentiellement par l'inadaptation des possibilités de la main-d'œuvre aux besoins de l'industrie.

c) *La population disponible à la recherche d'un emploi.*

Comme nous l'avons déjà indiqué, la mise en place progressive des bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi a permis un meilleur recensement des personnes sans emploi mais a provoqué, dans les séries statistiques, des perturbations qui ne sont pas toutes imputables à l'évolution effective du chômage.

Pour connaître la population disponible à la recherche d'un emploi, il y a lieu de multiplier le nombre des demandes d'emploi non satisfaites par un coefficient de 1,4 afin de tenir compte de l'implantation de plus en plus ramifiée de l'Agence nationale pour l'emploi.

Sur cette base, il apparaît que les effectifs à la recherche d'un emploi étaient, à la fin du mois d'avril dernier, de 580 000 personnes environ, nombre supérieur de 14 % à celui enregistré un an auparavant. S'agit-il là du nombre des chômeurs ? Evidemment non, puisque dans cette population, à côté des chômeurs, il faut comprendre toutes les personnes qui, lorsqu'on les interroge, déclarent rechercher un emploi alors même qu'elles ont ou non entrepris ces recherches et qu'elles sont pourvues déjà d'une situation qu'elles désirent abandonner pour des raisons de convenances personnelles.

Alors, comment connaître l'ampleur actuelle du chômage en France ? Si l'on s'en tient à la notion simple du nombre des bénéficiaires de l'aide publique, on observe que, fin avril 1974, ce chiffre était de 153 200, soit supérieur de 9,7 % à celui constaté pour la période correspondante de l'année précédente.

Quoi qu'il en soit, l'inadaptation des demandes et des offres d'emploi non satisfaites sur le marché du travail apparaît très préoccupante, dans la mesure où les mouvements ainsi enregistrés traduisent un important excédent à la fois des demandes, d'où le risque d'une montée du chômage et des offres, d'où le danger d'une augmentation des salaires et, partant, des tensions inflationnistes.

**Un dilemme : crise de l'emploi ou relance de l'inflation.**

Placé devant le dilemme, crise de l'emploi ou relance de l'inflation, le Gouvernement a décidé de défendre l'emploi et accepté le risque d'une montée excessive des prix ; mais il n'est pas vrai que, pour s'assurer contre le chômage, il convient d'absorber une bonne dose d'inflation. La « stagnation » qui conduit à la récession et au chômage n'est-elle pas la conséquence d'une inflation incontrôlée ?

## CHAPITRE II

### L'ACCELERATION DU RYTHME DE LA HAUSSE DES PRIX

Nous avons assisté, depuis le début de 1974, à une sorte de rush des consommateurs vers les magasins ; sans doute cette fièvre d'achat qui s'est emparée de nos compatriotes a-t-elle conforté la production. Mais c'est la baisse de la valeur relative du franc qui a provoqué un réflexe de fuite devant la monnaie ; dans le même temps, la flambée de l'or et la spéculation amplifiée dans le domaine de l'immobilier ont accentué les tensions inflationnistes.

Au surplus, les conditions du crédit — la politique restrictive des banques, des taux d'intérêt élevés, les raccourcissements des délais accordés aux fournisseurs — ont eu des répercussions quasi immédiates sur les prix.

Ajoutons que la hausse des prix de l'énergie a provoqué un envol de l'indice des prix à la consommation, la décision de Téhéran devant entraîner une progression de 2,50 % des prix de détail venant s'ajouter à celle de 0,7 % environ résultant de la précédente revalorisation du pétrole acquise lors de la réunion du Koweït.

Au demeurant, il est presque impossible d'évaluer correctement les conséquences indirectes de telles augmentations, de savoir ni comment ni quand les entreprises plus touchées que d'autres par le relèvement des prix de l'énergie et des matières premières réagiront. Certes, les effets mécaniques de ce surenchérissement sont susceptibles d'être calculés, mais il faudrait aussi pouvoir tenir le plus grand compte de la contagion entre secteurs d'activité sans parler du jeu des clauses d'indexation. Or, il est dangereux pour une économie de connaître des hausses par paliers.

Compte tenu de l'accoutumance de nos compatriotes à l'inflation observée précédemment dans un système économique caractérisé notamment par des parités monétaires fixes, par un coût bon marché de l'énergie, par la concurrence au sein du Marché commun, la question se pose, non sans inquiétude, de savoir jusqu'où ira le dérapage des prix français, dès lors que les anciennes contraintes sont abandonnées ou deviennent d'une efficacité très relative.

**A. — La hausse du coût de la vie  
dans les pays de l'O. C. D. E.**

L'O. C. D. E. a publié récemment un tableau des hausses des prix à la consommation dans les pays membres de l'Organisation pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1973 au 31 mars 1974. Les taux de progression pour les principaux pays sont les suivants :

**Hausse des prix à la consommation dans les principaux pays de l'O. C. D. E.**  
(1<sup>er</sup> avril 1973-31 mars 1974.)

P A Y S	POURCENTAGE
Japon .....	+ 24
Espagne .....	+ 15,7
Italie .....	+ 14,3
Danemark .....	+ 14,1
Royaume-Uni .....	+ 13,5
France .....	+ 12,2
Canada .....	+ 10,4
Etats-Unis .....	+ 10,2
Belgique .....	+ 9,5
Pays-Bas .....	+ 9,3
Autriche .....	+ 9
Allemagne fédérale .....	+ 7,2

Source : O. C. D. E.

Plus intéressantes encore paraissent les progressions sur des périodes plus courtes que l'année ; nous avons regroupé celles-ci dans le tableau ci-après.

**Evolution de la hausse du coût de la vie  
dans les principaux pays de l'O. C. D. E.**

(1<sup>er</sup> avril 1973-31 mars 1974.)

PAYS	EN UN AN	POUR les derniers six mois.	POUR les derniers trois mois.	TAUX moyen annuel pour la période 1961-1971.
Japon .....	24	14,2	8,7	5,9
Italie .....	14,3	8	5,3	4,2
Royaume-Uni .....	13,5	8,2	4,6	4,6
France .....	12,2	7	4,2	4,3
Etats-Unis .....	10,2	5,6	3,3	3,1
Allemagne fédérale ....	7,2	4,9	1,9	3

Source : O. C. D. E.

Plusieurs remarques peuvent être présentées à la lecture de ces données ; nous en retiendrons deux :

— sur les dix années écoulées de 1961 à 1971, le taux moyen d'augmentation des prix au Japon atteignait 5,9 % et était de l'ordre de 3 % en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis ; il était de 4,3 % pour la France, compte tenu des hausses ayant suivi mai 1968. Au 31 mars 1974, le rythme annuel était de 24 % pour le Japon, de 12,2 % pour la France, de 10,2 % pour les Etats-Unis, mais de 7,2 % pour l'Allemagne fédérale. Ceci signifie que, par rapport à la période 1961-1971, le taux annuel a été multiplié par près de quatre pour le premier de ces pays, par un peu plus de trois pour la France et les Etats-Unis et par 2,4 pour l'Allemagne fédérale. Nous aurons à revenir sur ces chiffres, lors de l'examen de nos échanges extérieurs ;

— la vive augmentation des prix à la consommation s'explique par les conséquences du renchérissement de l'énergie, sans que l'on fût assuré que tous les effets directs ou indirects de celui-ci aient été amortis. Selon l'O. C. D. E., pour les six derniers mois, la hausse supplémentaire des prix qui en résulte aurait été de 1,5 % ; mais les services du Ministère de l'Economie et des Finances estiment que, pour la France, il faudrait retenir 3 à 4 %.

Ce qui est grave, c'est que la progression des prix à la consommation dans le premier trimestre de 1974 a été en France comme au Royaume-Uni, égale à celle observée au cours d'une année entière pendant la période de référence 1961-1971 : on voit, par ce rapprochement, la dégradation survenue depuis lors et l'on mesure, par-là même, les difficultés qu'il y aura à revenir à une situation normale, difficultés susceptibles de s'aggraver encore si une lutte efficace n'est pas d'urgence menée pour corriger certains facteurs psychologiques qui amplifient les données économiques, comme la frénésie de la consommation individuelle, la course à l'enrichissement.

### B. — Les mouvements de prix en France.

**Les prix en France accusent un rythme élevé d'augmentation.**

Le mouvement des prix a subi une accélération au cours des derniers mois pour atteindre un rythme très élevé comme il est indiqué dans le tableau ci-après :

Evolution des indices de prix de gros et de détail.  
(1973-1974.)

	PRIX DE GROS		PRIX DE DETAIL	
	Indice base 100 en 1949.	Rythme annuel de hausse.	Indice base 100 en 1970.	Rythme annuel de hausse.
		En pourcentage.		
Moyenne 1973 ...	298,3	12,7	120,2	7,3
Janvier 1974 ....	343,8	22,2	127,4	10,3
Février .....	351,3	23,4	129,1	11,5
Mars .....	362,4	25,1	130,6	12,2
Avril .....	(1) 368,3	26,4	132,7	13,2

(1) Chiffres provisoires.

Source : I. N. S. E. E.

Deux constatations s'imposent à la lecture des dernières données connues pour 1974, celles du mois d'avril.

Pour les *prix de gros* : leur rythme annuel de progression, qui a marqué une évolution importante (+ 26,4 %) eu égard à celle de 1973 (+ 12,7 %), est nettement supérieur à l'augmentation la plus forte enregistrée en 1969 (+ 8,6 %).

Pour les *prix de détail* : le rythme annuel de croissance (+ 13,2 %) est beaucoup plus élevé que celui de l'an dernier (+ 7,3 %).

## 1° LES PRIX A LA PRODUCTION

### a) *Les prix agricoles.*

Les prix agricoles ont connu une faible progression de février 1973 à février 1974 (taux annuel de 0,3 %) qui est la résultante de deux mouvements simultanés :

— la baisse (— 5,1 %) des prix des produits d'origine végétale ; si ceux des céréales ont progressé de 12,8 %, en revanche celui du vin a baissé de 3,3 % :

— le relèvement des prix des produits d'origine animale a été lui aussi faible, le taux annuel étant de l'ordre de 2,6 %.

On sait que plusieurs marchés agricoles — viande bovine, vin, fruits et légumes, notamment — ont connu et connaissent encore de graves difficultés et d'importantes chutes de cours alors que les prix d'un nombre croissant de produits agricoles sur les marchés internationaux sont jusqu'à deux fois plus élevés que ceux pratiqués dans la Communauté. Or, dans le même temps, l'augmentation des coûts de production s'est accélérée et l'ensemble des charges pourrait être relevé de près de 20 % au cours de la présente année, selon la F. N. S. E. A. Se référant à cette évolution, le Comité des organismes professionnels agricoles de la C. E. E. avait préconisé une augmentation moyenne du niveau général des prix agricoles pour la campagne 1974-1975 de 12 %, alors que la Commission européenne avait proposé initialement une hausse de l'ordre de 7 % ; celle de 9 à 10 % décidée par les Ministres de l'Agriculture à Bruxelles constitue, à cet égard, un résultat intéressant, mais on ne saurait exclure la nécessité de mesures complémentaires pour éviter une dégradation du pouvoir d'achat des familles paysannes.

### b) *Les prix industriels.*

L'augmentation de ces prix s'est poursuivie d'avril 1973 à avril 1974 à un taux de 35,4 % contre 14,1 % au cours des douze mois précédents et 2,9 % entre avril 1971 et avril 1972.

Des trois composantes les plus importantes des prix — prix des matières premières, revenu d'exploitation, charges salariales — il semble que ce soit essentiellement la première qui soit la plus liée aux hausses récentes : celles-ci, reflétant pour une large part les relèvements de prix du pétrole et des

A l'exception de certains prix agricoles en baisse...

... la hausse des prix à la production se poursuit notamment pour les prix industriels affectés par le renchérissement des matières premières.

matières premières, sont d'autant plus fortes qu'il s'agit de produits moins transformés. Ainsi que le souligne l'I. N. S. E. E., les prix (hors taxes) de certains produits pétroliers raffinés ont plus que doublé, le papier et l'acier ont augmenté d'un peu plus de 10 %, les produits du textile et du cuir de 8 à 9 %. Les matières premières industrielles ont renchéri, pour leur part, de 69,2 % en un an. Par ailleurs, la croissance des taux de salaires horaires, qui sur les douze derniers mois connus de janvier 1973 à janvier 1974 a atteint 15,9 %, n'a pas été compensée par celle de la productivité.

Il ressort de l'enquête établie au mois de mars dernier par l'I. N. S. E. E. que les grossistes s'attendaient à ce que la hausse des prix continue d'être très rapide et s'accélère à nouveau, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

Evolution du niveau général des prix de gros.  
(1973-1974.)

	1973						1974	
	Janvier.	Mars.	Mai.	Juillet.	Septembre.	Novembre.	Janvier.	Mars.
	(En pourcentage.)							
Pourcentage des grossistes prévoyant que le niveau général des prix sera :								
En augmentation.....	68	74	84	88	88	89	92	95
Stable .....	29	25	15	11	11	9	6	4
En diminution.....	3	1	1	1	1	2	2	1
Ecart entre les pourcentages « augmentation et diminution » .....	+ 54	+ 73	+ 83	+ 87	+ 87	+ 87	+ 90	+ 94

Source : I. N. S. E. E.

## 2° LES PRIX DE DÉTAIL

La hausse des prix de détail a été particulièrement rapide d'avril 1973 à avril 1974, ce qui correspond à un taux annuel de l'ordre de 13,2 %.

Pendant cette période, les prix des produits manufacturés ont progressé de 14,7 %, ceux des produits alimentaires de 12,9 % et ceux des services de 11,2 %.

Il nous a paru intéressant de regrouper dans le tableau ci-après les hausses de prix pour les produits et les services au cours des derniers six mois et pour l'année écoulée d'avril 1973 à avril 1974, afin de montrer sur quels articles les variations ont été les plus sensibles.

Variations des hausses des prix de détail.

(Avril 1973-avril 1974.)

	EN DOUZE MOIS (avril 1974-avril 1973).	EN SIX MOIS (avril 1974 comparé à octobre 1973).
Ensemble .....	+ 13,2	+ 7,5
1° Alimentation (y compris boissons)...	+ 12,9	+ 5,5
dont :		
Produits à base de céréales.....	+ 13,9	+ 6,9
Viande de boucherie.....	+ 8,4	+ 4,6
Porc et charcuterie.....	+ 14,9	+ 0,5
Volaille, lapins, gibier, produits à base de viande.....	+ 16,2	+ 8,6
Produits de la pêche.....	+ 12,8	+ 7,7
Lait, fromage.....	+ 12,8	+ 6,6
Œufs .....	+ 20,9	— 6,8
Corps gras et beurre.....	+ 26,5	+ 17
Légumes et fruits.....	+ 11,7	+ 6,3
Boissons alcoolisées.....	+ 12,3	+ 3,3
2° Produits manufacturés.....	+ 14,7	+ 10,7
dont :		
Habillement et textiles.....	+ 12,4	+ 7,4
Autres produits manufacturés.....	+ 15,2	+ 11,6
Meubles et tapis.....	+ 12,4	+ 8,3
Appareils ménagers électriques et à gaz .....	+ 6,5	+ 4,5
Véhicules .....	+ 11	+ 5,6
Papeterie, librairie, journaux.....	+ 12,4	+ 10,7
Combustibles, énergie.....	+ 39,7	+ 34,1
Tabac et produits manufacturés di- vers .....	+ 14,4	+ 10,1
3° Services .....	+ 11,2	+ 5,3
dont :		
Services relatifs au logement.....	+ 9,1	+ 3,4
Services de santé.....	+ 10,6	+ 4,2
Transports publics.....	+ 14,9	+ 9
Hôtels, cafés, restaurants, cantines..	+ 12,9	+ 6,7

Source : I. N. S. E. E.

**Les prix de détail  
sont en hausse très  
rapide.**

On constate, à la lecture de ces données :

— que la forte hausse des *produits manufacturés* est imputable sur six mois à la formidable croissance du prix des combustibles et de l'énergie, soit + 34,1 %, de la papeterie, librairie, journaux (+ 10,7 %), des meubles et tapis (+ 8,3 %) et des articles textiles (+ 7,4 %) ;

— que pour l'*alimentation*, dans le semestre d'octobre 1973 à avril 1974, la hausse au stade du détail a été vive pour les corps gras et le beurre (+ 17 %), forte pour les produits à base de viande (+ 8,6 %), pour les produits de la pêche (+ 7,7 %), les produits à base de céréales (+ 6,9 %) et les légumes et fruits (+ 6,3 %) ; pour les laits et fromages et la viande de boucherie la progression des prix a été respectivement de 6,6 % et de 4,6 % ;

— que pour l'ensemble des *services*, on a observé la hausse la plus sensible pour les transports publics (+ 9 %) et les hôtels, restaurants, cafés et cantines (+ 6,7 %).

Les chefs d'entreprise interrogés par l'I. N. S. E. E. en mars 1974 sont nombreux à prévoir que la hausse de l'ensemble des prix devrait se poursuivre à un rythme très rapide, au cours des prochains mois, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après :

**Evolution probable du niveau général des prix de détail.**

(1973-1974.)

	1973					1974		
	Janvier.	Mai.	Juillet.	Septembre.	Novembre.	Janvier.	Mars.	Mai.
	(En pourcentage.)							
Opinion des détaillants :								
En augmentation.....	76	84	89	91	93	96	97	94
Stable .....	22	15	10	8	6	3	2	4
En diminution.....	2	1	1	1	1	1	1	2
Ecart entre les pourcentages « augmentation » et « dimi- nution ».....	+ 74	+ 83	+ 88	+ 90	+ 92	+ 95	+ 96	+ 92

Source : I. N. S. E. E.

Comment enrayer  
le processus infla-  
tionniste ?

Peut-on accepter de partager cette opinion comme si rien ne pouvait être tenté pour enrayer le processus inflationniste ? Il y a, nous l'avons dit, une accoutumance à l'inflation, difficile à combattre ; mais comment lutter contre la surinflation ? A cet effet, l'ancien Ministre de l'Economie et des Finances, M. Giscard d'Estaing, avait préconisé de donner à l'effort déjà mené dans ce domaine une nouvelle impulsion, « l'impulsion de stabilité et d'emploi » qui, selon lui, devait comporter quatre volets :

-- atténuer la demande afin d'éviter qu'aux facteurs externes d'inflation ne s'ajoutent des causes internes liées à une utilisation trop intense de l'appareil de production ;

— améliorer l'approvisionnement du marché national, en vue d'une régulation des prix ;

— accélérer l'adaptation de notre économie à la situation énergétique nouvelle ;

— obtenir une modération réelle et significative dans l'évolution des prix et des revenus.

Après avoir rappelé les principales décisions mises en œuvre, nous tenterons brièvement d'examiner dans quelle mesure il nous paraît possible, dans la situation actuelle, de résister au choc de la surinflation.

### C. — La politique récente de lutte anti-inflationniste en France.

L'action des pou-  
voirs publics a  
porté :

Il ne saurait être question, dans le cadre de cette étude, de faire un recensement exhaustif des mesures adoptées par le Gouvernement français au cours des derniers mois pour tenter de ralentir la hausse des prix. Nous nous bornerons à rappeler comment, face à une aggravation très préoccupante de celle-ci, la lutte contre l'inflation a été accrue.

Certes, la tâche était difficile puisqu'il s'agissait, comme l'a souligné le Ministre de l'Economie et des Finances, de concilier un degré réaliste de désinflation avec la poursuite de l'expansion et le maintien de l'emploi, dans un système toujours défini comme libéral.

## 1° LA NÉCESSITÉ D'UNE MODÉRATION DES ACHATS ET DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

... sur l'atténuation  
de la demande et  
des dépenses d'in-  
vestissement, ...

Pour obtenir la modération nécessaire des achats et des dépenses d'investissement, il a été prévu de mettre en œuvre de manière cohérente, à la fois la politique des finances publiques, celle du crédit et celle de l'épargne.

### a) *Les mesures concernant les finances publiques.*

La politique des finances publiques a été utilisée dans ses divers aspects à la fois : l'aspect de la dépense comme celui de la recette, l'action de l'Etat comme celle des entreprises nationales et des collectivités locales.

#### a 1) L'avancement du paiement de certains impôts.

##### *L'impôt sur le revenu :*

Le premier acompte de l'impôt sur le revenu, payable au plus tard le 15 février et normalement égal à 33,33 % de l'impôt de l'année précédente, a été porté à 43 % pour 1974, mais en raison de la campagne présidentielle le second acompte a été maintenu au tiers. Le produit de cette majoration devait être de 2 milliards de francs environ.

##### *L'impôt sur les sociétés :*

En règle générale, les sociétés acquittent leur impôt par acomptes et doivent notamment payer, au plus tard le 15 mars, un acompte sur l'impôt dû au titre de l'exercice précédent : cette date a été avancée au 15 février 1974.

En outre, le montant de cet acompte ayant été majoré, le produit escompté était d'environ 2,2 milliards de francs.

#### a 2) Le report de certaines dépenses publiques au deuxième semestre.

##### *Les dépenses de l'Etat :*

Le Parlement, en votant le budget de 1974 en excédent, a voulu lui maintenir un caractère anti-inflationniste ; le Gouvernement a dû réaliser sur les dépenses courantes de l'Etat, son « train de vie », 400 millions de francs d'économie, ce qui est cependant peu de chose en valeur relative.

Par ailleurs, il a été décidé de ralentir le rythme de passation des commandes publiques pendant la première partie de l'année, en réservant pour le second semestre un volume d'engagements plus important.

*Les dépenses des entreprises publiques et des collectivités locales :*

Les collectivités locales ont été invitées à s'inspirer des dispositions prises par l'Etat pour modérer leurs frais de fonctionnement et ralentir au cours du premier semestre le rythme d'engagement de leurs dépenses d'équipement.

Enfin, les entreprises publiques, à l'exception d'Electricité et de Gaz de France qui restent entièrement libres du rythme de passation de leurs marchés, n'étaient pas autorisées à engager au cours du premier semestre de 1974, plus de 40 % du montant total des dépenses envisagées pour l'ensemble de l'année 1974.

*b) Les mesures concernant le crédit.*

Le second moyen utilisé pour reporter certains achats et investissements au deuxième semestre a consisté à poursuivre le ralentissement de la progression du crédit.

Depuis le début de l'année 1973, des normes de croissance des crédits par rapport aux niveaux atteints au cours des périodes correspondantes de l'année 1972 ont été arrêtées, d'abord trimestriellement, puis mensuellement, les banques ou établissements financiers dont les encours de crédits dépassent ces normes devant constituer des réserves supplémentaires, à taux progressifs.

Parallèlement, le volume des prêts de la Caisse des dépôts et consignations et de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales accordés au cours du premier semestre 1974 ne pourrait être supérieur à celui enregistré au cours du premier semestre de 1973.

Toutes ces mesures ont bien entendu leur contrepartie dans l'exécution en volume des travaux même programmés.

c) *Les mesures propres à l'épargne.*

Enfin la rémunération de l'épargne a été améliorée : au cours du premier semestre de 1974, le plafond des livrets des caisses d'épargne a été porté de 22 500 F à 25 000 F et le taux de base relevé à 6 % pour les livrets A et B ; dans le même temps, la rémunération totale des livrets des banques est passée de 4,50 % à 5,25 % et celle des dépôts à terme inférieurs à 100 000 F et dont la durée n'excède pas un an de 4,5 % à 5,5 %.

2° L'AMÉLIORATION DU MARCHÉ NATIONAL  
AU PREMIER SEMESTRE DE 1974

... sur un approvisionnement mieux ordonné du marché national,...

Deux mesures de politique commerciale ont été adoptées :

— une majoration exceptionnelle immédiate de 50 % par rapport à 1973 des contingents d'importation (principalement en provenance des pays de l'Est et des pays du Sud-Est asiatique) ;

— la gestion des contingents ouverts au titre de 1974, devait être effectuée de façon à faciliter le plus possible un meilleur approvisionnement du marché français, mais là aussi se trouve en contrepartie l'obligation de payer en devises appréciées ou en francs dépréciés.

3° L'ADAPTATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE  
A LA NOUVELLE SITUATION ÉNERGÉTIQUE

... sur l'adaptation de notre économie à la nouvelle situation énergétique,...

a) Electricité de France et Gaz de France n'ayant pas été soumis aux mesures de régulation conjoncturelle des engagements, leurs programmes d'investissements seront exécutés en fonction du seul rythme des besoins.

b) Une dérogation exceptionnelle à la réglementation du crédit a été prévue notamment en faveur du remplacement de matériels anciens par des équipements entraînant une réduction de la dépense d'énergie.

#### 4° L'ACTION SUR LES PRIX ET LES REVENUS

sur le maintien  
d'une politique des  
prix et sur la modé-  
ration des revenus.

Pour que l'ensemble des décisions qui viennent d'être rappelées puissent atteindre leur objet, une décélération réelle des prix et des revenus était indispensable.

##### a) *Le maintien et le renforcement de la politique des prix.*

Le régime des prix applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 1974 a répondu à deux objectifs :

— traduire en la contrôlant minutieusement, mais sans chercher à la retarder, la répercussion des hausses des matières premières et de l'énergie ;

— plafonner strictement l'augmentation des prix correspondant aux autres facteurs de hausse, c'est-à-dire aux facteurs internes.

##### a 1) Les prix industriels à la production.

Une programmation annuelle se référant, comme en 1972 et en 1973, à un indicateur moyen national n'étant plus adaptée à la situation exceptionnelle présente, dans laquelle les prix d'achat des matières utilisées par les entreprises connaissent des fluctuations très importantes, souvent imprévisibles, et d'une ampleur très variable selon les secteurs, un nouveau dispositif a été retenu ; mis en place pour une période de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, il comporte deux éléments distincts, concernant l'un les matières utilisées, le second les autres composantes des prix : seule est autorisée la répercussion, strictement contrôlée, des variations de coût des matières premières, de l'énergie et des biens intermédiaires incorporés dans les fabrications.

Pour les autres coûts les accords plafonneront strictement et de façon forfaitaire le taux d'augmentation des prix autorisés, sur la période de six mois considérée.

##### a 2) Les marges de distribution.

Dans le commerce des produits des industries manufacturées et alimentaires, les accords proposés prévoient que les marges en valeur relative devront être en 1974 inférieures à celles constatées en 1973. L'objectif étant de parvenir à une réduction moyenne de 2 %.

a 3) Les prestations de service.

Les avenants aux conventions départementales ou nationales sont discutés comme l'année dernière, en tenant compte de la structure des charges d'exploitation propre à chaque catégorie de prestations : pour les charges autres que salariales, il est tenu compte des facteurs internes de hausse dans les mêmes conditions que pour les prix industriels ainsi que de l'évolution des coûts des matières ou des produits qui constituent le support des prestations.

b) *La modération nécessaire de l'évolution des revenus* excepte toutefois des prestations comme le minimum vieillesse.

En ce qui concerne les revenus non salariaux, le Gouvernement a invité les sociétés à limiter à 5 % l'augmentation des dividendes distribués en 1974 par rapport aux répartitions effectuées au cours de l'un des trois derniers exercices, sauf pour les sociétés ayant alloué des actions gratuites par incorporation de réserves.

S'agissant des revenus salariaux, le Gouvernement a confirmé son attachement à la politique contractuelle et invité les partenaires sociaux — patronat et syndicats — dans les négociations qu'ils mènent ensemble à prendre conscience, pour le maintien des prix et de l'emploi, de la nécessité d'aboutir à des décisions raisonnables.

Tout en approuvant la démarche générale du Gouvernement qui a marqué sa volonté d'abandonner une politique trop longtemps attentiste, il est permis de se demander si l'efficacité de certaines dispositions ne risque pas d'être plus apparente que réelle : bien évidemment, la ponction par l'impôt est un bon procédé, et l'avancement de l'acompte de l'impôt sur les sociétés est une mesure qui pourrait avoir une réelle valeur du moins si, compte tenu de l'équilibre des flux de recettes et de dépenses budgétaires présentement réalisé, selon le ministre de l'économie et des finances, *les sommes correspondantes étaient gelées par le Trésor public, autrement dit si le Gouvernement décidait de ne pas les remettre dans le circuit monétaire.*

**D. — S'accommoder de l'inflation ou en venir à bout.**

La politique de lutte contre l'inflation menée par le Gouvernement s'inspire naturellement de l'idée qu'il a des causes de ce mal ; deux doctrines ont, semble-t-il, guidé ses démarches dans ce domaine ;

— celle, déjà rappelée, selon laquelle l'inflation et le plein-emploi sont deux phénomènes différents de nature mais toujours associés dans le temps ;

— celle selon laquelle l'inflation serait directement liée aux débordements de la création monétaire.

Que faut-il en penser ? Sans doute est-il exact que l'inflation ne peut naître sans un excès de monnaie et de crédit ; sans doute est-il également exact qu'elle développe généralement l'emploi. Cependant, selon que les tenants de telle ou telle doctrine ont fait prévaloir leurs thèses, des remèdes différents ont été préconisés :

— les premiers ont souhaité agir sur les composantes de la demande globale pour les réduire mais n'ont pas cru généralement devoir appliquer complètement leurs idées ; en effet, ils ont choisi de réduire certains investissements productifs (machines - outils, centres de recherche appliquée, etc.), avec le risque de goulots de production supplémentaires et de détérioration de la balance commerciale et aussi de sacrifier les investissements du secteur public (transports, hôpitaux, crèches, H. L. M., etc.) qui sont, politiquement parlant, les plus faciles à atteindre. Le résultat a été d'accroître, de plus en plus, le besoin de rattrapage en matière d'infrastructure, d'obliger l'utilisateur à se tourner vers des formules plus inflationnistes (prix d'achat des appartements ou loyers fixés par les promoteurs immobiliers, etc.) sans grand effet sur la demande ; si l'Etat se restreint, le secteur privé prend la relève de sorte que la pression à la baisse des prix escomptée ne se manifeste guère ;

— les monétaristes, de leur côté, ont proposé d'agir notamment sur le crédit : en le renchérissant, ils ont rendu les investissements plus coûteux, sans parvenir à décourager pour autant les emprunteurs. L'encadrement quantitatif du crédit, efficace contre l'emballement de la demande avec un retard considérable de six à dix-huit mois selon les cas, a conduit également à limiter l'investissement ou son financement.

**Pour lutter contre la surinflation, il faut :**

**— ne pas craindre de prendre des mesures impopulaires,...**

En tout état de cause, la hausse des prix s'est considérablement accrue et par-là même, les mesures à prendre risquaient de devenir de plus en plus impopulaires. On s'est alors accommodé d'une certaine manière de l'inflation, dans la mesure où l'on a tenté non pas de recourir à des thérapeutiques de choc afin d'attaquer les structures, mais de faire appel à des traitements anesthésiants afin d'agir sur la conjoncture. S'agissait-il de peser sur la liquidité ? On a augmenté les réserves obligatoires que les banques commerciales sont amenées à se constituer sans intérêt auprès de l'Institut d'émission, dans le même temps où de manière assez paradoxale la Banque centrale procurait à celles-ci des liquidités supplémentaires par la politique de l'open market.

Le danger de l'acceptation de la surinflation est évident : c'est une drogue qui, certes, procure une euphorie temporaire, qui exerce un effet positif mais limité dans le temps sur la production et les investissements. Cependant, le besoin d'inflation devient de plus en plus aigu au fur et à mesure que l'économie s'habitue à la hausse des prix ; le rythme annuel de celle-ci, malgré une production accrue, ne tarde pas à devenir insupportable : la « stagflation » apparaît.

Ce qu'il faut souligner, c'est que *la lutte contre l'inflation est d'ordre structurel plus que conjoncturel* et l'on ne saurait valablement l'engager, en ayant recours aux seuls moyens de la régulation globale de l'économie : la stratégie de stabilité relève d'une politique économique qui doit, dans une perspective à long terme, *réduire les foyers structureaux de l'inflation*, notamment par l'encouragement à la concurrence et à la formation d'une épargne nationale, mais aussi par des mesures rigoureuses de contrôle des prix, de modération des rémunérations élevées, en particulier par le biais de la fiscalité, de freinage de la demande de l'emprunt.

**...et réduire les foyers structureaux de l'inflation.**

Sans doute n'a-t-on pas assez souligné à cet égard que la hausse des prix du pétrole, après une période inflationniste, doit avoir un formidable effet déflationniste : elle agira comme un impôt supplémentaire de 30 milliards de francs prélevé par les pays producteurs sur la consommation française, une part seulement de cette ponction revenant en France et devant être utilisée, au demeurant à l'achat à l'étranger d'équipements destinés aux investissements et l'argent ainsi investi n'étant distribué qu'après un certain temps aux travailleurs sous forme de salaires.

Dans un livre récent sur l'inflation, M. Jean Rivoire a noté avec pertinence que celle-ci « permet de ne dire non à personne ; simplement de faire attendre les uns plus que les autres. Ce n'est pas seulement la fuite devant la monnaie ; c'est aussi la fuite devant la vérité. La vérité remplacée par l'opportunité, l'effort par la souplesse, la durée par l'instant ».

En définitive, toute décision gouvernementale de lutte contre l'inflation doit conduire à limiter la débauche des consommations individuelles mais sans perdre de vue qu'il faut instaurer plus d'équité dans le partage des fruits de l'expansion ; il s'agit d'organiser l'austérité en vue de favoriser nos ventes à l'extérieur et toute mesure efficace adoptée dans ce domaine risque, certes, d'apparaître impopulaire. Cependant, le Gouvernement n'a pas le choix, dans la situation actuelle ; devant se refuser à travestir la vérité il bravera l'impopularité s'il le faut pour donner la priorité au rétablissement de nos équilibres extérieurs et du crédit de notre monnaie.

## CHAPITRE III

### LES INQUIETANTS DESEQUILIBRES EXTERNES

La hausse des prix du pétrole et des matières premières, survenant à une période où l'édifice monétaire international avait montré de profondes lézardes, était susceptible de provoquer un tel désordre dans le domaine des finances extérieures que pour de nombreux importateurs de pétrole le problème du maintien des parités, désormais sans rapport avec les taux de change d'équilibre, se trouva posé avec une particulière acuité.

Comme il n'est « pas possible, dans un monde où les économies nationales sont en perpétuel changement, d'avoir à la fois fixité des taux de change et indépendance des politiques nationales, donc des évolutions de prix », comme par ailleurs « le degré d'intégration politique des pays occidentaux entre eux est insuffisant pour garantir « l'harmonisation » des politiques monétaires nécessaire au bon fonctionnement d'un régime de changes fixes, en l'absence de mécanismes plus ou moins automatiques » (1), des difficultés graves sont apparues : à la perspective de déficits commerciaux énormes se sont ajoutées les dissensions entre Européens d'autant plus vives que l'unification monétaire de la Communauté avait des fondements bien fragiles. Pour notre Gouvernement, obligé de trouver un supplément de 18 milliards de francs (2) en devises pour payer en 1974 les importations de pétrole alors que nos réserves étaient de l'ordre de 40 milliards, il apparut opportun de prendre une assurance pour tenter de maintenir l'expansion et d'accroître nos exportations : il décida, le 19 janvier dernier, le flottement du franc, cessant de défendre — pendant une période fixée de manière assez surprenante en la forme et dangereuse dans le fond, à six mois — les taux de change du franc alors en vigueur pour laisser désor-

**Des déficits commerciaux énormes résultent de la hausse des prix du pétrole.**

---

(1) Pascal Salin. Le flottement, seule réponse aux nationalismes monétaires in *Le Figaro* (26 janvier 1974).

(2) L'O. C. D. E. a toutefois prévu que ce déficit pourrait atteindre environ 30 milliards de francs : cette évaluation en hausse par rapport à celle établie antérieurement par le Gouvernement français s'expliquerait par la remontée du cours du dollar, par une diminution moindre de la consommation et par la stabilité — au lieu de la baisse escomptée du prix du pétrole.

mais ceux-ci s'établir par le jeu de l'offre et de la demande. Cette mesure, qui traduisait une révision importante de la politique monétaire du Gouvernement français était dictée essentiellement, semble-t-il, par le souci de combler, par une progression de nos ventes, une partie du déficit de notre balance commerciale et de notre balance des paiements.

### A. -- Le flottement du franc.

La décision de laisser flotter le franc aurait été inspirée, selon le ministre de l'économie et des finances, par deux considérations, la précaution et l'action. Il nous faut alors examiner dans quel contexte elle est intervenue et décrire l'objectif fixé avant de nous interroger sur le régime des taux de change flottants et d'établir, après quatre mois, le bilan provisoire de cette opération.

#### 1° VISER LA PRÉCAUTION ET L'ACTION

Le flottement du franc a été décidé essentiellement...

Dans l'allocution qu'il prononça, le 22 janvier 1974, devant l'Assemblée Nationale, M. Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances, soulignait que l'ensemble des mesures que le Gouvernement avait été conduit à prendre, le 19 janvier 1974, concernant le flottement du franc, traduisait la volonté de viser à la fois la précaution et l'action.

##### a) *La précaution.*

...en vue de protéger notre encaisse monétaire...

Il s'agissait d'abord de protéger notre encaisse monétaire. Si, avant le 19 janvier 1974, la parité du franc avec certaines grandes monnaies (le dollar des Etats-Unis, la livre, le franc suisse, le yen, le dollar canadien, la lire) n'était plus obligatoirement défendue en raison du flottement de celles-ci, en revanche, le franc, était lié à certaines monnaies européennes dont le deutschmark, à l'intérieur du « serpent », les instituts d'émission des pays concernés s'obligeant à intervenir pour maintenir entre leurs monnaies un écart maximum de 2,25 %.

Le Gouvernement français, considérant que la réunion des ministres des finances des Vingt à Rome, les 17 et 18 janvier 1974, avait apporté la certitude que la réforme du système monétaire

international n'aurait pas lieu comme prévu en juillet 1974, a estimé, au regard du bouleversement des termes de l'échange résultant du quadruplement en trois mois du prix de revient du pétrole brut, qu'il était dangereux de rester dans le « serpent » : en effet, le risque était alors grand pour notre pays d'être obligé de se séparer de ses réserves pour fournir des devises à une demande alimentée par la spéculation soit contre le franc, soit en faveur de l'une des monnaies auxquelles le franc était lié déjà ; en septembre 1973, à la suite d'une telle opération sur le mark et sur le florin, nous avons perdu environ deux milliards de dollars.

La décision de laisser flotter le franc a donc mis fin, à partir du 19 janvier 1974, — et pour une période fixée initialement du moins à six mois — à l'obligation d'intervention de la Banque de France dans la limite de 2,25 % en vue d'assurer des rapports de parité fixe avec les autres monnaies se trouvant à l'intérieur du « serpent ». Le franc a dès lors quitté ledit serpent pour rejoindre les grandes monnaies qui flottaient déjà, et notamment, la livre et la lire qui étaient antérieurement sorties de l'accord monétaire européen. Une telle mesure ne risquait-elle pas de porter un coup fatal à l'union économique et monétaire déjà très affaiblie ? Pour notre part, nous avons pensé — sans vouloir nous y opposer en raison de la conjoncture — qu'elle était lourde de conséquences, en particulier sur le plan communautaire, contrairement à ce que disait alors le ministre de l'économie et des finances, indiquant qu'il s'agissait à ses yeux d'une « parenthèse, regrettable certes ». Fallait-il en venir là pour assurer avec une plus grande liberté, la conduite de notre politique économique ?

#### b) *L'action.*

... tout en assurant le maintien de la croissance de la production et la sauvegarde de l'emploi.

Telle qu'elle a été présentée par le Gouvernement, la décision de flottement du franc devait permettre, par le maintien de la croissance de la production et la sauvegarde de l'emploi, de rétablir l'équilibre extérieur d'ici à la fin de 1975, c'est-à-dire de résoudre le problème suivant posé à notre pays : si la consommation de pétrole en 1974 reste égale à celle qui avait été prévue, la charge supplémentaire résultant pour nos finances extérieures des augmentations des prix du pétrole brut est évaluée à 30 milliards de francs. Toutefois, celle-ci serait ramenée à 26 milliards de francs dans le cas où les mesures volontaires d'économie seraient d'environ 10 %. Comme, sans la crise pétrolière, on escomptait un excédent

commercial de 8 milliards de francs, on peut estimer à 18 milliards, soit l'ordre de grandeur d'un peu plus d'un mois d'exportations, le montant pour 1974 du déséquilibre commercial, auquel s'ajouterait le solde négatif de nos comptes purement financiers à hauteur de 6 milliards de francs.

En ce qui concerne l'action économique, il est prévu quatre axes d'effort :

— *l'intensification de l'exportation* afin de tenir compte de la nouvelle géographie des marchés et de l'actuelle redistribution des ressources financières ;

— *la rigueur de la gestion des finances publiques et de la politique monétaire* afin d'assurer la défense du franc : l'Etat ne réaliserait pas de bénéfice sur la hausse des produits pétroliers mais favoriserait, en cas de plus-values fiscales, l'allègement des charges pesant sur la production nationale ;

— *la limitation de la répercussion des facteurs extérieurs de la hausse des prix* pour éviter d'étrangler les producteurs, et en tenant compte de l'économie d'énergie que doivent réaliser toutes les entreprises qui en ont la possibilité ;

— *le ré déploiement de la croissance* dans trois directions : il s'agit :

— d'économiser les produits pétroliers et plus généralement toutes les sources d'énergie ;

— de renforcer, à moyen terme, notre indépendance énergétique ;

— de modifier, dans la division internationale du travail, les spécialisations de la France en donnant la priorité aux activités qui consomment peu de matières de base et qui portent au plus haut degré l'emploi et la valeur ajoutée par rapport aux matières importées.

Au surplus, pour financer le solde des comptes extérieurs, le Gouvernement a indiqué qu'il ferait appel au marché international des capitaux à long terme plutôt que de réduire le montant des réserves.

c) *L'appel aux capitaux extérieurs.*

Pour reconstituer nos réserves, il a fallu lancer sur le marché international un emprunt...

Afin de reconstituer ses réserves, en dépit du flottement du franc, le Gouvernement français décidait au début du mois de février dernier, de lancer un emprunt de 1,5 milliard de dollars sur le marché international, alors qu'il avait refusé quinze jours plus tôt un prêt d'un montant double offert par l'Allemagne fédérale pour soutenir le franc et le maintenir dans le « serpent » communautaire. Sans doute, cette aide allemande se présentait-elle, semble-t-il, à court terme et sans doute aussi la France désirait-elle éviter d'être satellisée dans une « zone mark ».

Quoi qu'il en soit l'emprunt, d'une durée de sept ans, est d'un taux indexé sur celui des emprunts en eurodollars sur le marché de Londres, majoré d'un pourcentage revisable (3/8 % à 5/8 %) tous les trois, six ou douze mois. Placé par un consortium international de banques mené par la Société générale, cet emprunt a été souscrit par une centaine d'établissements, dont un peu plus de la moitié sont français, relevant du secteur nationalisé ou privé : son produit ne financerait pas des programmes d'investissements comme ce fut le cas pour des emprunts lancés sur le marché international des capitaux par la Grande-Bretagne et l'Italie mais renforcerait nos réserves en devises, sa contrepartie en francs étant stérilisée auprès de l'Institut d'émission.

... qui nous paraît constituer un pari sur la stabilisation du franc.

Néanmoins, un tel emprunt nous paraît constituer un pari sur la stabilisation du franc : si, en effet, notre monnaie devait floter régulièrement en baisse, le remboursement de l'emprunt en devises serait ruineux et le paiement en dollars d'importations de pétrole devenues plus chères annulerait et de loin les avantages escomptés de cette opération. Pourquoi un pari ? Parce que le flottement a été limité à six mois et parce qu'il semble difficile de lutter efficacement contre l'inflation en maintenant un niveau élevé d'expansion, sans chômage ni politique des revenus, c'est-à-dire en augmentant nécessairement la masse monétaire.

Au total, le flottement du franc devait, selon le Gouvernement, être l'occasion pour le pays de trouver, à travers les aléas de la crise énergétique, un nouvel équilibre économique. La question se pose alors de savoir si cette décision, qui était certes de nature à introduire un grand facteur d'incertitude dans les mécanismes de notre commerce extérieur, allait permettre d'obtenir les résultats escomptés.

## 2° LE RÉGIME DES TAUX DE CHANGE FLOTTANTS

Depuis février 1973, le régime des taux de change flottants a été instauré dans plusieurs pays et un nombre accru de gouvernements ont décidé, non seulement qu'il n'y avait pas pour eux d'autre solution viable, mais encore qu'ils préféreraient ce système. Nous nous efforcerons brièvement de rappeler les avantages qu'offrent les changes flottants et les inconvénients qu'ils suscitent de manière générale.

### a) *Les avantages.*

Les partisans des taux flottants soulignent que la meilleure illustration des avantages de ceux-ci est fournie par la liberté plus large laissée aux marchés des changes qui ont pu, par exemple, surmonter l'épreuve du brutal renchérissement du pétrole. Mais allons plus avant ; il est indiqué notamment que les taux flottants :

— décourageraient les mouvements de capitaux à court terme provoqués par des différences entre les taux d'intérêt ou la perspective d'une modification des parités de change, la réaction rapide du marché annulant les gains anticipés ;

— conduiraient les différentes économies à s'adapter progressivement à l'évolution de la concurrence internationale et faciliteraient ainsi la recherche d'une division du travail plus rationnelle à l'échelle mondiale ;

— permettraient notamment, compte tenu d'un besoin de réserves faible, de réaliser une économie importante. Ce dernier argument est sans doute le plus fort en faveur des changes flottants, car « l'acquisition de réserves est coûteuse, dans la mesure où elle exige un excédent de la balance des paiements. Cela signifie une perte de ressources réelles qui auraient pu être utilisées pour accroître la richesse du pays » (1).

### b) *Les inconvénients.*

Dans un article publié dans la revue « Finances et Développement » (décembre 1973), le professeur Pieter Lieftinck a recensé les inconvénients que, selon les adversaires de ce système, présentent les taux flottants. Ceux-ci :

— ne stimuleraient pas les échanges internationaux et les investissements extérieurs. « Dans ces deux domaines, ils augmen-

---

(1) Pieter Lieftinck : « Flotter ou ne pas flotter », in *Finances et Développement* (décembre 1973).

teraient encore les risques financiers actuels découlant des incertitudes en matière de prix et de revenu » : comme il n'existe aucun moyen de se protéger contre la possibilité qu'une activité particulière dégage, durant une certaine période, un profit insuffisant, sinon une perte, on constate que ce régime conduit à adopter des mesures protectionnistes ou à allouer des subventions accrues. « Il n'y a rien d'étonnant, en particulier, à ce que les pays producteurs et exportateurs de matières premières — qui ne peuvent pratiquement pas échapper à ces risques — figurent parmi les plus ardents défenseurs du système des parités et de la stabilité des taux de change » ;

— comporteraient incontestablement un élément inflationniste ; comme ils permettent de « gérer l'économie intérieure avec davantage de latitude, les autorités sont moins réticentes à engager des dépenses excessives » avec les pressions inflationnistes que cela entraîne. En outre, lorsque la dépréciation de la monnaie tend à se prolonger, il en résulte nécessairement une montée régulière des prix à l'importation, « ce qui amène l'inflation à s'entretenir elle-même et la dépréciation à se poursuivre » ;

— exigeraient « des décisions fréquentes pour redistribuer les ressources productives entre le secteur des exportations, le secteur de production des biens qui sont concurrentiels avec les produits importés et le secteur intérieur de l'économie provoquant ainsi davantage de chômage frictionnel » ;

— rendraient la planification économique « extrêmement difficile... la position concurrentielle internationale des diverses entreprises productives devient incertaine ; et la charge de la dette extérieure et le revenu des investissements extérieurs risquent de changer rapidement ».

Au regard des deux thèses en présence et des commentaires gouvernementaux qui ont accompagné la décision de flottement du franc, il nous appartient maintenant de faire le point.

### 3° LE FLÉCHISSEMENT DU FRANC

L'argument selon lequel le flottement permettrait aux produits français de conquérir de nouveaux marchés apparaît dès l'abord très faible : en effet, compte tenu du ralentissement quasi-général de l'expansion, il est peu probable que les exportateurs français gagnent du terrain sur leurs concurrents. En revanche, il est patent

Depuis que le flottement de notre monnaie a été décidé...

que la décote du franc sur les marchés des changes se traduit, par suite de l'inélasticité conjoncturelle de nos débouchés, par une moins-value de recettes à laquelle il faut ajouter l'augmentation du coût de nos importations. Le franc ne risque-t-il pas dès lors d'être entraîné dans une « spirale sans fin à la baisse ? ».

A cet égard, le Gouvernement a souligné que le flottement du franc n'était pas une dévaluation déguisée ; force est cependant de constater que depuis qu'elle flotte, notre monnaie a toujours été cotée à la baisse (1) : faut-il rappeler que la livre et la lire citées alors en exemple fluctuaient autour d'un niveau de dévaluation de 17 % et de 13 % par rapport à leur valeur d'avant leur sortie du serpent ? Il semble que le problème de fond dans cette affaire a été essentiellement politique : pour renforcer sans doute son indépendance relative vis-à-vis des Etats-Unis, notre pays avait besoin de retrouver une certaine liberté à l'égard de l'intégration européenne qui avait pour conséquence d'attirer de plus en plus notre économie dans une zone « mark », elle-même dans le sillage politique des américains. Mais la décision de flottement a été acquise à quel prix ! La perte de la protection que pouvaient assurer les énormes réserves de devises des autres pays du « serpent », soit plus de 50 milliards de dollars, dont 12 en or contre seulement 8 et 4 pour les réserves françaises.

En fait, le glissement du franc pourrait soumettre notre pays à des pressions inflationnistes accrues, notamment du fait de l'enchérissement des livraisons de pétrole et de matières premières en provenance d'Etats dont les monnaies sont demeurées stables. Déjà, vis-à-vis de notre meilleur partenaire commercial, l'Allemagne fédérale, notre position monétaire paraît très affaiblie : en effet, en quatorze mois notre monnaie, à la mi-mai 1974, avait perdu 25 % de sa valeur par rapport au deutschmark (dont 11 % depuis le flottement). Bien plus grave, la valeur du franc se détériore par

(1) Le tableau ci-après retrace l'évolution du cours du franc par rapport au dollar américain, au deutschmark et à la livre.

**Change officiel.**

(Cours le plus haut, 22 janvier - 21 juin 1974.)

DEVISE	22 JANVIER	22 MARS	21 MAI	21 JUIN
Dollar américain ...	5,22	4,79	4,87	4,91
Deutschmark (100)...	183,90	186,7	197,20	193,69
Livre sterling .....	11,38	11,30	11,72	11,70

... le franc a toujours été coté à la baisse.

Ce glissement continu accroît les pressions inflationnistes.

rapport à celle de monnaies de loin moins solides que le deutschmark, comme la livre sterling. Comment ne pas nourrir d'inquiétude au sujet du franc, quand on observe que la hausse des prix en France reste supérieure à celle de nos grands voisins, que notre balance commerciale ne cesse de se dégrader, que la réalisation des promesses faites au cours de la récente campagne présidentielle risque de nourrir encore l'inflation ?

Sans doute, des facteurs internationaux peuvent-ils modifier le comportement à l'égard de la monnaie française, notamment la décision que prendra le Gouvernement allemand, sollicité de revaloriser, une nouvelle fois, le deutschmark ou l'attitude des Etats-Unis sur l'éventuelle utilisation des stocks d'or des banques centrales. Mais alors, ne sommes-nous pas ramenés au problème précédent ? Le flottement n'avait-il pas été décidé pour garantir notre liberté de manœuvre dans les domaines économique et monétaire ? N'avons-nous pas pris, alors, le risque élevé d'aggraver le déficit de notre balance commerciale et de notre balance des paiements, sans avantage particulier ? Les relations entre le nouveau Chancelier d'Allemagne fédérale et notre nouveau Président de la République nous seront peut-être présentées d'ici quelques jours comme apportant une ébauche de solution.

## **B. — La situation précaire des échanges extérieurs.**

L'importance du commerce extérieur de la France peut se résumer dans le simple rapport suivant : dans l'industrie, un salarié sur quatre travaille pour l'exportation. C'est dire que tout ralentissement de nos ventes à l'étranger menace l'emploi. Au demeurant, tout déficit du commerce extérieur compromet l'équilibre de la balance des paiements et porte atteinte à nos réserves de devises étrangères qui garantissent le paiement de nos achats indispensables, notamment d'énergie et de matières premières.

Si, comme l'a indiqué le Ministre de l'Economie et des Finances, le déficit commercial pour l'année en cours doit être de l'ordre de 18 milliards de francs « 18 milliards de francs, c'est plus qu'un mois d'exportations supplémentaires ; cela signifie que la France devra, en 1974, travailler un treizième mois pour l'exportation, de façon à rétablir progressivement notre équilibre extérieur ». Tel est effec-

tivement l'objectif à atteindre : nous tenterons, en partant de la situation présente et des premières données connues de rechercher comment devra être accompli un effort de développement de nos exportations indispensable pour faire face à une situation entièrement nouvelle.

## 1° LE LOURD DÉFICIT DE NOS ÉCHANGES EXTERIEURS

### a) L'examen des données statistiques.

En termes F. O. B. (free on board) (1), les résultats du commerce extérieur pour les cinq premiers mois de la présente année laissent apparaître un déficit important, puisque sur la base de séries corrigées des variations saisonnières jusqu'au mois de mai 1974, le taux de couverture a été de 91,4 %. Ce déficit fait suite à une série presque ininterrompue de résultats positifs (le mois d'octobre 1973 ayant constitué un accident de parcours) qui se sont traduits par un excédent de la balance commerciale en 1973 de 6,7 milliards de francs.

**Balance commerciale (janvier-mai 1973-1974).**  
Séries corrigées des variations saisonnières.  
(En millions de francs.)

	IMPORTATIONS F. O. B.			EXPORTATIONS F. O. B.			BALANCE		T A U X de couverture.	
	1973	1974	Pourcentage.	1973	1974	Pourcentage.	1973	1974	1973	1974
Janvier .....	12 130	17 909	+ 47,6	12 790	17 397	+ 36	+ 660	— 512	105,4	97,2
Février .....	11 860	18 411	+ 55,2	12 264	16 954	+ 38,2	+ 404	— 1 457	103,4	92,1
Mars .....	12 399	19 028	+ 53,5	12 748	17 670	+ 38,6	+ 349	— 1 358	102,8	92,9
Avril .....	11 281	20 283	+ 79,8	12 465	18 362	+ 47,3	+ 1 184	— 1 921	110,5	90,5
Mai .....	14 308	21 782	+ 52,2	14 231	18 702	+ 31,4	— 77	— 3 080	99,5	85,8
Cinq premiers mois....	61 978	97 413	+ 57,2	64 498	89 085	+ 38,1	+ 2 520	— 8 328	104,1	91,4

Source : Ministère de l'Economie et des Finances.

(1) F. O. B. (franco à bord) : terme qui signifie habituellement que le prix s'entend marchandises livrées à bord du navire, tous frais, droits, taxes et risques à la charge du vendeur jusqu'au moment où la marchandise est à bord.

Il ressort de l'examen de ces résultats :

— que, sur les cinq premiers mois de 1974 par rapport à la même période de l'année précédente, notre commerce — qui est d'ailleurs régulièrement déficitaire depuis le début de l'année — 8,3 milliards de francs) — a été caractérisé par une forte progression de nos exportations (+ 38 %) mais encore insuffisante par rapport à celle de nos importations (+ 57,2 %) ;

— que les derniers chiffres connus, soit ceux du mois de mai 1974, font ressortir un déficit de 3 080 millions de francs avec une couverture de 85,8 % et laissent apparaître que par rapport au mois correspondant de 1973, les importations, essentiellement en raison de la hausse des prix du pétrole et des matières premières, se sont accrues de 52,2 % alors que, dans le même temps, les exportations progressaient de 31,4 %.

Ce solde négatif ne s'explique pas entièrement par l'augmentation du coût des importations de pétrole brut dont on trouvera ci-après l'évolution :

**Augmentation du coût des importations de pétrole brut (octobre 1973-avril 1974).**

	QUANTITES (en milliers de tonnes).	VALEURS (en milliers de francs).	VALEURS (1) C. A. F. (moyenne en francs).	POURCENTAGE d'augmentation sur valeur octobre (avec hausse Koweït).
Octobre 1973.....	12 782	1 421	112	»
Novembre .....	11 838	1 433	121	+ 8
Décembre .....	12 721	1 963	154	+ 38
Janvier 1974.....	12 779	2 525	198	+ 77
Février .....	9 691	3 218	332	+ 196
Mars .....	11 291	4 134	366	+ 227
Avril .....	11 795	4 478	379	+ 239

(1) C. A. F. (coût assurances fret) : terme qui signifie habituellement que le prix s'entend marchandises reçues au port ou à la frontière.

Telle est la tendance actuelle ; il est intéressant, pour l'apprécier, de connaître quelles ont été au cours du premier trimestre de 1974 l'évolution par secteur et la répartition géographique de nos échanges extérieurs.

*b) L'évolution des échanges par secteur  
au premier trimestre de 1974 (F. O. B./C. A. F.).*

Le tableau ci-après retrace la composition de nos échanges F. O. B./C. A. F. au premier trimestre 1974 par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

... et le déficit commercial de 8,3 milliards de francs.

Evolution des échanges par produits (premier trimestre 1973 — premier trimestre 1974).

(En millions de francs.)

PRODUITS	EXPORTATIONS (F. O. B.)	IMPORTATIONS (C. A. F.)	BALANCE	EXPORTATIONS (F. O. B.)	IMPORTATIONS (C. A. F.)	BALANCE
	Premier trimestre 1973.	Premier trimestre 1973.	(F. O. B./C. A. F.)	Premier trimestre 1974.	Premier trimestre 1974.	(F. O. B./C. A. F.)
Agriculture .....	6 868	5 676	+ 1 192	10 048	6 855	+ 3 193
Energie .....	872	4 641	— 3 769	1 478	11 460	— 9 982
Matières premières.....	2 757	4 825	— 2 068	3 988	7 697	— 3 709
Demi-produits .....	7 825	7 294	+ 531	11 877	10 955	+ 922
Produits finis .....	18 738	16 425	+ 1 953	23 255	22 198	+ 1 057
Dont :						
Biens d'équipement.....	8 529	9 319	— 790	11 542	12 749	— 1 207
Biens de consommation.....	10 209	7 106	+ 3 103	11 713	9 449	+ 2 264
Divers .....	414	484	— 70	620	728	— 108
	37 474	39 345	— 2 231	51 266	59 893	— 8 627

Source : Ministère de l'Economie et des Finances.

Le premier trimestre a été caractérisé par la vive progression des échanges des *produits agricoles*, tant à l'exportation (+ 46,3 % par rapport au premier trimestre 1973) qu'à l'importation (+ 20,8 %). L'augmentation de nos ventes est imputable aux produits laitiers, aux viandes, poisson et volaille (+ 49,5 %) et surtout aux céréales (+ 94,9 %).

L'ensemble du secteur laisse un solde positif de 3 193 millions de francs et un taux de couverture de 146,6 % contre 121 % pour la période correspondante de l'année précédente.

En ce qui concerne l'énergie, notre déficit pour l'ensemble des trois premiers mois de 1974 a atteint 9,9 milliards de francs contre 3,7 milliards au cours du premier trimestre de 1973 : il s'explique par l'évolution des prix du pétrole brut.

La valeur moyenne de la tonne de brut importé a progressivement augmentée d'un mois à l'autre, à mesure que se faisaient pleinement sentir les effets de la hausse décidée à Téhéran : elle atteignait 366 F en mars, soit un niveau un peu supérieur à celui retenu dans les prévisions pour l'ensemble de l'année (360 F).

Les quantités de brut importées, de leur côté, marquent une augmentation de près de 6 % par rapport à l'année dernière ; une extrapolation de ce résultat conduirait à un volume d'achats de 135 millions de tonnes pour l'ensemble de l'année. Il convient, cependant, de souligner que l'importance relative de nos importations en janvier et février s'explique, pour une large part, par la nécessité de reconstituer les stocks après les difficultés d'approvisionnement de la fin de 1973 : le ralentissement observé en mars pourrait donc se poursuivre au cours des prochains mois.

Tant à l'importation (+ 59,5 %) qu'à l'exportation (+ 44,6 %), les échanges de *matières premières* ont fortement progressé en valeur, en raison surtout de la hausse importante des cours mondiaux : un solde négatif de 3 709 millions de francs apparaît pour la période considérée.

Par comparaison avec les performances enregistrées en 1973, nos exportations de biens d'équipement ont bénéficié au cours du premier trimestre d'une progression sensible (+ 35,3 %), en liaison avec le raffermissement de la demande étrangère.

Les meilleurs résultats ont été atteints dans les secteurs de la machine-outil (+ 43,2 %) où un effort doit encore être accompli tant notre retard était grave, de la construction électrique (+ 42 %), des ouvrages en métaux (+ 35,3 %), des tracteurs (+ 32,6 %) et des matériels de travaux publics (+ 28,1 %). En dépit de ces

efforts, la balance de nos échanges s'est gravement détériorée (— 1 207 millions pour le premier trimestre de 1974 contre — 790 millions de francs pour la période correspondante de 1973) : le taux de couverture était de 90,5 % contre 91,5 % pour les trois premiers mois de 1973.

Ainsi, l'évolution de la structure de nos échanges pour le premier trimestre de 1974 par rapport à l'année précédente a-t-elle été caractérisée essentiellement :

— pour nos *ventes* notamment, par la part croissante prise par les produits agricoles (19,6 % de nos exportations totales contre 18,3 % en 1973) et par les matières premières, par une quasi-stabilité de la part de l'énergie, mais par un recul de celle des produits finis et de celle des demi-produits (45,4 % contre 50 % en 1973), sensible surtout pour les biens de consommation (22,9 % contre 27,2 % en 1973) ;

— pour nos *importations*, par un amoindrissement de l'importance relative de la part des demi-produits et des produits finis, plus sensible pour les produits agricoles (11,4 % contre 14,4 % en 1973) et par une progression importante pour l'énergie (19,1 % contre 11,8 % en 1973).

Au total, il semble qu'une hausse exceptionnelle des prix du commerce international soit, dans une large mesure, responsable de l'accroissement de la valeur de nos échanges. Bien qu'on ne dispose pas encore d'indices précis à cet égard, le coût moyen de la tonne importée et exportée donne déjà une première indication, il est vrai très imparfaite : ainsi, le coût moyen de la tonne importée (hors énergie) a augmenté de 27,3 % par rapport au premier trimestre 1973 et celui de la tonne exportée de 12,6 % (1).

Le prix de nos importations a sensiblement plus progressé que celui de nos ventes.

Il paraît donc vraisemblable que le prix de nos importations a sensiblement plus progressé que celui de nos exportations, en raison principalement de la composition respective de nos achats et de nos ventes. Les hausses de prix les plus fortes ont en effet porté sur les matières premières et certains demi-produits, comme le montre le tableau ci-dessous, tandis que, pour l'ensemble des produits finis, les valeurs moyennes de la tonne importée et exportée ne s'accroissaient respectivement que de 7 % et 4 % ; parallèlement, la valeur moyenne des produits agricoles était majorée de 21 % à l'importation et de 15 % à l'exportation.

(1) D'où un accroissement en volume de 7,5 % des achats mais de 11,5 % de nos ventes au cours du premier trimestre de 1974 par rapport au dernier trimestre de 1973.

Augmentation par rapport au premier trimestre 1973 de la valeur moyenne de la tonne.

	IMPORTEE	EXPORTEE
	(En pourcentage.)	
Métaux non ferreux bruts.....	+ 53	+ 40
Engrais minéraux (phosphates) .....	+ 108	»
Acier .....	+ 30	+ 40
Demi-produits métaux non ferreux.....	+ 53	+ 50
Matières premières industries chimiques (dont caoutchouc) .....	+ 98	+ 65
Chimie minérale .....	+ 58	+ 57
Chimie organique .....	+ 43	+ 45
Parachimie .....	+ 33	»
Fibres naturelles .....	+ 55	»
Fils de coton .....	+ 60	»
Bois bruts .....	+ 51	+ 41

C'est donc la dégradation des termes de l'échange qui explique, pour l'essentiel, l'évolution de notre commerce extérieur « hors énergie » au cours du premier trimestre. A cela, il convient toutefois d'ajouter un certain « décalage » conjoncturel entre la France où la demande reste soutenue et ses principaux partenaires où les tendances au ralentissement sont généralement plus sensibles.

*c) La répartition géographique des échanges au cours du premier trimestre 1974.*

L'effort de diversification géographique de nos échanges a été poursuivi...

Le premier trimestre de l'année en cours a été marqué par la continuation de l'effort de diversification géographique de nos échanges, puisque nos anciens partenaires de la Communauté économique européenne n'assurent plus que 49,9 % de nos importations (contre 54,7 % au premier trimestre de 1973) et que 55,6 % de nos exportations leur sont destinés (contre 57,1 % au premier trimestre de 1973).

Il convient notamment de remarquer que nos ventes à ces pays ont progressé nettement moins vite (+ 33,3 %) que l'ensemble de nos exportations (+ 36,8 %), ce « redéploiement » s'est surtout orienté vers les nouveaux membres de la Communauté (en particulier, la Grande-Bretagne), vers l'Espagne et vers les pays de la zone franc.

— *L'amélioration du solde de nos échanges* est particulièrement importante dans deux cas :

- nos échanges avec l'Italie ont fait apparaître un excédent de 2 236 millions ( contre 702 pour le premier trimestre de 1973) ; il ne semble pas cependant que nous ayons notablement amélioré notre position relative sur le marché italien ;
- la vive progression de nos ventes à destination de la Grande-Bretagne (+ 46,3 % par rapport au premier trimestre 1973), en revanche, traduit bien une amélioration de notre position commerciale sur ce marché.

— Le premier trimestre 1974 a été marqué par une *détérioration importante de nos échanges avec deux pays* : Etats-Unis et Allemagne fédérale.

- nos ventes vers les Etats-Unis ont progressé de 29 % par rapport au premier trimestre de 1973, tandis que nos importations augmentaient de 48,1 % ; le déficit de nos échanges avec les Etats-Unis a atteint 2,2 milliards de francs (contre 1,6 pour le premier trimestre de 1973) et le taux de couverture est tombé à 44,3 % (contre 50,9) ;
- plus difficile à expliquer, et aussi plus préoccupante, la détérioration de nos échanges avec l'Allemagne fédérale a entraîné un déficit de 3,3 milliards (contre 0,8 pour le premier trimestre de 1973) : nos exportations ont progressé de 10,4 % seulement tandis que nos achats s'accroissaient de 38,5 % par rapport aux trois premiers mois de l'année précédente.

Une telle situation n'est pas sans inquiéter : déjà, l'an dernier, malgré deux réévaluations successives du deutschmark de 3 % et de 5,5 % en mars puis en juin 1973, l'Allemagne fédérale a enregistré, dans ses échanges commerciaux avec la France, un excédent quadruple de celui de 1972 ; environ 4,5 milliards de deutschmark (8,2 milliards de francs) contre 1,1 milliard de deutschmark (2 milliards de francs) l'année précédente. Les exportations de la République fédérale allemande vers la France ont atteint environ 24 milliards de deutschmark (43,9 milliards de francs), alors que ses importations en provenance de notre pays s'élevaient à 19,5 milliards de deutschmark (35,7 milliards de francs). Le déséquilibre ainsi créé constitue un problème « plus préoccupant sans doute que l'enchérissement de nos achats d'énergie » a déclaré M. Paul Laubard, président de la chambre de commerce.

mais la détérioration de nos échanges avec l'Allemagne fédérale crée une situation alarmante.

Pour expliquer la progression des livraisons allemandes et l'allure modérée de nos ventes, il faut examiner la structure du commerce extérieur des deux pays. Ainsi, au cours du premier trimestre de 1974, l'Allemagne fédérale a essentiellement exporté vers la France des produits finis : 56,7 % (dont des biens d'équipement : 34,3 % et des biens de consommation : 22,4 %) et des demi-produits (27,7 %) et a acheté moins de produits finis : 43,5 % (dont surtout beaucoup moins de biens d'équipement : 17,5 % mais un peu plus de biens de consommation : 26 %), un peu plus de demi-produits (24,8 %), des produits alimentaires (19 %) et des matières premières (9,1 %).

L'exemple allemand de 1973 confirme, si besoin était, que la manipulation des parités monétaires n'entraîne pas nécessairement une modification des échanges commerciaux. Dans la compétition internationale, un rôle considérable est dévolu à la puissance de l'économie du pays exportateur, à sa structure industrielle aussi bien qu'à son réseau commercial à l'étranger, au service après-vente qu'il peut offrir. Dans un récent article, M. Michel Boyer (1) indiquait que « les exportations allemandes sont composées, pour l'essentiel, de produits dont l'élasticité est faible par rapport aux prix, mais élevée par rapport aux revenus des pays clients. En clair, l'industrie allemande exporte surtout des biens d'équipement qui correspondent notamment aux besoins croissants des pays en voie de développement où elle a su s'implanter. Elle occupe des « créneaux » pratiquement inexpugnables et qui risquent de se révéler encore plus rentables lors de la mobilisation des capitaux pétroliers ».

Dès lors, la question se pose de savoir comment nous serons capables dans une compétition internationale qui va devenir plus âpre et plus difficile de rétablir l'équilibre de notre commerce extérieur.

## 2° L'EFFORT DE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE COMMERCIAL

Le Ministre de l'Économie et des Finances, traçant le 24 janvier dernier, les perspectives de nos finances extérieures, déclarait : « notre objectif est de rétablir, dans un délai rapproché, l'équilibre de notre balance des paiements, etc. L'économie française a parfaitement la capacité de rétablir cet équilibre dans un délai raisonnable, c'est-à-dire à la fin de 1975 ».

---

(1) Made in Germany in *Le Monde* (7 février 1974).

« Comment pourrons-nous résoudre ce problème au cours des deux années 1974 et 1975 ? Il faut d'abord être très économe concernant la consommation d'énergie et de matières premières importées... les dispositions seront prises pour permettre aux organismes de crédit de financer les opérations nécessaires à des investissements réducteurs de la consommation d'énergie.

« Notre deuxième objectif doit être le développement de nos exportations au-delà du chiffre de croissance de 14,5 % que nous avons retenu pour 1974. »

a) *L'inadéquation du flottement du franc.*

Avant d'examiner les moyens nouveaux mis à la disposition des entreprises exportatrices, il paraît important de souligner que le flottement du franc a été décidé essentiellement comme un moyen, sinon le moyen, de réduire l'immense déficit commercial résultant principalement de l'alourdissement de la facture pétrolière. L'expérience a montré que les raisons économiques ainsi avancées étaient loin d'être convaincantes : en effet, les pays dont la monnaie flotte à la baisse (Italie, Grande-Bretagne) sont menacés d'une spirale descendante, soit d'une aggravation de leur déficit alors que ceux dont la monnaie se réévalue (Allemagne fédérale) sont en mesure de bénéficier d'une spirale ascendante ; les volumes d'échanges ne sont pas renversés mais leurs valeurs le sont au détriment des nations qui dévaluent et au bénéfice de celles qui réévaluent.

Les raisons économiques du flottement sont loin d'être convaincantes.

Ainsi en France, la détérioration des termes de l'échange va, du moins à court terme, exactement à l'encontre du but recherché (alléger le déficit) puisque la baisse du franc renchérit les importations de pétrole, de matières premières et de biens d'équipement qui sont rigides. La solution du problème posé n'est donc pas trouvée par le seul flottement du franc ; non seulement il n'est pas résolu mais encore le flottement qui, selon le président du C. N. P. F., M. Ceyrac, « ne s'inscrit pas comme un élément positif pour nos exportations », aggrave en fait l'inflation importée, sans d'ailleurs qu'à l'exportation les perspectives se soient trouvées améliorées pour autant : en effet, nous aurions pu tirer de la progressive détérioration du franc l'avantage d'un accroissement de nos ventes mais notre appareil de production s'avère incapable de satisfaire la demande supplémentaire. Dès lors, les prix de nos exportations en

La détérioration des termes de l'échange pour la France va à l'encontre du but recherché, à savoir l'allègement du déficit.

monnaies étrangères risquent peu de baisser alors que notre appareil productif, en ne répondant pas à la demande, entretient, lui aussi, l'inflation.

Ajoutons que les secteurs légers, à mordant commercial, qui disposent de possibilités d'expansion et de réserves de dynamisme — les entreprises de transformation électromécanique, la confection, les industries agro-alimentaires par exemple — sont généralement de taille modeste et subissent gravement l'atteinte des rigueurs de l'encadrement du crédit.

b) *Les moyens mis à la disposition des entreprises exportatrices.*

Il apparaît nécessaire de soutenir davantage les entreprises exportatrices,...

Les Pouvoirs publics entendent soutenir davantage les initiatives des entreprises exportatrices par une amélioration des procédures financières et un encouragement à la prospection commerciale. Ainsi, des risques à court terme seront pris dans certains pays riches d'avenir : Zaïre, Nigéria, Mexique, Brésil, Malaisie et Indonésie. Des opérations pourront être garanties par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), aux risques du Trésor, de manière plus libérale.

... d'aider les investissements commerciaux à l'étranger,...

Parallèlement, les investissements commerciaux à l'étranger réalisés par des entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 100 millions de francs bénéficieront d'une bonification d'intérêt de 3 %.

Enfin, des efforts de prospection commerciale seront consentis en ce qui concerne quatre catégories de pays :

... d'accroître les efforts de prospection commerciale,...

— les Etats pétroliers du Tiers-Monde et parmi eux, ceux disposant des ressources humaines les plus abondantes (Iran, Indonésie, Nigéria, etc.) ;

— les grands producteurs de matières premières autres que le pétrole (Malaisie, etc.) ;

— les nations développées ayant d'importantes ressources minérales ;

— les pays de l'Est.

En dépit de ces efforts, il est à craindre que la grande faiblesse du commerce extérieur, dont le déficit depuis le début de l'année dépasse 5 milliards de francs, ne puisse être efficacement combattue, notamment en raison de la structure de nos exportations par

produits. Le risque est que nos meilleurs résultats soient acquis dans des pays vulnérables comme l'Italie ou la Grande-Bretagne dans le même temps où, pour payer nos importations en énergie et en matières premières, il nous faudra puiser dans nos réserves de devises artificiellement accrues par le produit d'emprunts à l'étranger. L'équilibre ne pourra être trouvé que grâce au développement prioritaire de productions intéressant l'étranger, c'est-à-dire par la mise en œuvre d'une politique de compression de la demande intérieure conjuguée avec des mesures d'économie éventuellement réalisées sur les importations. C'est dire qu'en l'état actuel des choses, la situation de nos échanges extérieurs ne laisse pas d'inquiéter.

...et de développer de manière prioritaire les productions intéressant l'étranger.

### C. — Le lourd déficit des paiements extérieurs.

Sans doute, avec la crise pétrolière et le déséquilibre de la balance commerciale fallait-il s'attendre à un déficit important de la balance des paiements et, par conséquent, à une diminution sensible de nos réserves de change. Comme celles-ci, avant la crise, étaient de l'ordre de 40 milliards de francs et que la note supplémentaire à payer était évaluée par le Ministre de l'Economie et des Finances, déduction faite des économies réalisables, à 18 milliards de francs, on voit que la marge de manœuvre risquait d'être étroite. D'autant plus étroite que nos réserves comportaient pour un montant d'environ 10 milliards de francs d'emprunts de banques françaises à l'étranger, encore qu'il ne s'agisse pas là d'un phénomène nouveau et que la tendance avant la crise fût au désendettement dans ce domaine.

Certes, il est possible, moyennant le versement d'intérêts, d'obtenir des pays créanciers le maintien en compte dans les banques françaises du remboursement des emprunts ou des dettes pétrolières.

Quoi qu'il en soit, la France n'est pas la seule à être touchée et l'O. C. D. E. estime à 40 milliards de dollars (soit 200 milliards de francs environ) le déficit global des pays industrialisés en 1974 mais notre pays serait, avec la Grande-Bretagne (52 milliards de francs), l'Italie et le Japon (42 milliards de francs), au nombre des plus atteints.

## 1° LES RÉSERVES DE CHANGE

Sur la base des parités et taux centraux en vigueur, les réserves publiques qui étaient au 31 décembre 1972 de 45 453 millions de francs, se sont élevées :

	(En millions de francs.)
Au 31 décembre 1973 à.....	36 769
Au 31 mai 1974 à.....	34 778
Ce dernier montant se répartissait comme suit :	
Encaisse-or et disponibilités à vue à l'étranger.	33 456
Fonds de stabilisation des changes.....	1 322
	<hr/> 34 778

Par rapport au 30 avril 1974, le montant des réserves publiques de change en or et devises est en augmentation de 81 millions de francs. L'endettement auprès du Fonds européen de coopération monétaire (F. E. C. O. M.), qui s'élevait à 589 millions de francs à la fin du mois de janvier 1974, a été soldé en février par des règlements en devises ainsi que par des règlements en avoirs : ainsi, la position nette de la France vis-à-vis du Fonds européen de Coopération monétaire à la fin du mois de mai 1974 est restée égale à zéro.

En outre, le secteur public dispose au 31 mai 1974 des avoirs suivants :

	(En millions de francs.)
Droits de tirage sur le F.M.I. au titre de la tranche- or et de la supertranche-or.....	2 124
Droits de tirage spéciaux sur le F.M.I.....	590

## 2° DES SOLUTIONS POSSIBLES

Il reste à savoir comment pourra être effectué le rééquilibrage de nos comptes extérieurs : nous avons indiqué combien le réajustement de notre balance commerciale nous paraissait, dans la situation actuelle, difficile à réaliser même pour la fin de l'année 1975. Par ailleurs, la solution à court terme qui consiste à trouver des

moyens de financement par l'emprunt ou des prêts à l'étranger a, elle-même, des limites, la France ayant déjà emprunté 3,5 milliards de dollars depuis le début de l'année — moitié par le canal du Trésor, moitié par les sociétés nationales ou les instituts financiers ; certes, par la mise en vigueur de l'accord de Zeist du 23 avril 1974, la réévaluation de l'or détenu par les banques centrales fournirait pour un temps un remède, ou plutôt un expédient, mais une telle possibilité ne serait accordée qu'avec l'assentiment des Américains.

**La réévaluation de l'or détenu par la banque centrale est un expédient.**

En tout état de cause, on ne voit pas comment, une fois tombée l'effervescence résultant de l'accélération inflationniste due au flottement, notre pays pourra faire face à ses échéances sans instaurer un régime sévère d'austérité qui ralentirait la consommation, notamment des produits énergétiques, et sans engager une dure bataille pour une orientation nouvelle de la production, pour l'extension de nos ventes à l'étranger, pour une remontée progressive du pouvoir d'achat du franc et pour que soit reprise, sur des bases nouvelles, la construction de l'Europe communautaire, élément moteur de prospérité économique et de développement social.

**L'instauration d'un régime d'austérité et l'orientation nouvelle de la production sont indispensables.**